

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

220^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.), Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agences de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Les soucis financiers de la France

Vers une politique d'austérité?

« LA FRANCE comble mes espoirs », a déclaré M. Per Jacobson, directeur du Fonds monétaire international, dans une interview accordée à la « Vie française » lors de son récent séjour à Paris. Ce jugement optimiste se justifie par toute une série de constatations: les programmes ont été remplis, les engagements respectés en ce qui concerne le plafond de 600 milliards fixé à l'«impasse» de trésorerie, le franc français recommence à inspirer confiance, les autorités monétaires peuvent acquiescer de l'or presque chaque jour et renforcer ainsi les moyens nécessaires à une politique constructive, enfin l'épargne se développe. Bref, M. Jacobson estime que le gouvernement de Gaulle peut songer maintenant à une «stabilisation définitive».

Mais deux conditions fondamentales sont posées à ce redressement: la limitation du déficit budgétaire et la libération des importations. En effet, d'une part aucun régime ne saurait résister à une anarchie financière qui se manifeste par l'augmentation incessante et vertigineuse des charges publiques; de l'autre il est difficile de freiner l'inflation et de relancer une production compétitive lorsque le manque de devises oblige à fermer les frontières. Toute la question est de savoir si ces deux conditions pourront être remplies.

M. Antoine Pinay, ministre des finances et des affaires économiques, a déclaré récemment que l'équilibre du budget de 1959 présentait des difficultés exceptionnelles. «L'augmentation automatique des dépenses résultant de l'application de la réglementation actuelle et de la poursuite des opérations en cours, dépasse de plusieurs centaines de milliards l'augmentation prévisible des recettes.» Par conséquent, en dépit de la compression des dépenses de crédits supplémentaires et des économies que s'emploie à réaliser ce temps-ci l'état-major financier de la rue de Rivoli, le budget 1959 risque d'être encore plus déficitaire que celui de 1958. On estime que les dépenses s'éleveront au moins à 6200 milliards de francs français, contre 5500 milliards en 1958. Et comme M. Pinay s'est prononcé catégoriquement contre toute nouvelle augmentation des impôts, «la pression fiscale ayant atteint des limites qu'il serait imprudent de dépasser», on ne voit pas très bien comment il pourra équilibrer ses comptes.

Il y a deux mois, nous avions écrit qu'il n'était pas exclu qu'un nouveau remaniement de la parité du franc s'impose. On a appris récemment que le ministère des finances étudiait, dans le cadre de l'assouplissement du contrôle des changes, la création d'un « franc financier » coté sur le marché libre. Sous cette dénomination seraient regroupés le « franc-capital », le « franc-titres étrangers » et le « franc-louriste » qui font actuellement l'objet de marchés et de cours distincts. Or, ce projet qui s'inscrit d'ailleurs dans les perspectives du Marché commun, lequel fait obligation aux pays membres de faciliter la libre circulation des capitaux entre eux, ce projet, disons-nous, implique une dépréciation monétaire...

Passons au second point. On sait que le gouvernement français a décidé d'appliquer les dispositions du traité de Marché commun à partir du 1er janvier 1959. Cela signifie d'abord qu'il devra abaisser les droits de douane de 10% et ensuite appliquer la règle selon laquelle les contingents d'importation doivent être au moins égaux à 3% de la production nationale. Or, l'abaissement des droits de douane conjugué avec la majoration des contingents dans nombre de secteurs va remettre en question l'équilibre de la balance commerciale. Diverses mesures sont actuellement à l'étude pour faire progresser les exportations. Mais, seront-elles suffisantes? Il est permis d'en douter.

Avant le référendum, le général de Gaulle avait mis l'accent sur la volonté de son gouvernement de stabiliser l'économie. Dans un appel à la nation, il avait déclaré: «Il nous faut faire davantage, car il n'y a pas de miracles, à moins qu'ils ne soient mérités. A toutes les catégories françaises, je demande de prendre une part des sacrifices grâce auxquels s'ouvrira largement la porte de l'espérance.»

M. Per Jacobson aboutit aujourd'hui à la même conclusion: «Je n'ai vu aucun pays rétablir sa monnaie sans ralentir son économie. L'Angleterre, le Japon ont accepté ce ralentissement comme une nécessité temporaire. Il est dans la nature des choses. Il est la rançon de toute consolidation.»

Sacrifices, discipline, voilà les mots clés de la restauration française.

Jean HOSTETTLER.

Epidémie de rage à Caracas

CARACAS (Venezuela), 9 (Reuter). — De nombreuses personnes ont dû être vaccinées en fin de semaine à Caracas, une épidémie de rage ayant éclaté dans quelques localités. Deux personnes sont mortes. Les chiens errants et errants, ainsi que les autres animaux pouvant transmettre la rage sont immédiatement abattus.

POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE LE CONSEIL FÉDÉRAL SERA-T-IL PROFONDÉMENT REMANIÉ ?

Le remplacement de M. Feldmann interviendra au milieu de la session de décembre

De notre correspondant de Berne: Le brusque décès de M. Feldmann appellera, dans un mois, une élection complémentaire au Conseil fédéral. Elle interviendra au milieu de cette session de décembre qui ouvre la dernière année de la 35^{me} législature.

Dans ces conditions, il n'est guère douteux que, dans les comités des groupes parlementaires et, surtout, dans les couloirs, on agitera la question d'un éventuel renouvellement du collège exécutif à la fin de 1959. En vue de ces conversations, voyons comment se présente la situation.

LA SUCCESSION DE M. FELDMANN
D'abord, quelles sont les perspectives pour la succession du magistrat dé-

funct? On se le demande depuis quelques jours et si, sauf de rares exceptions, la presse a gardé le silence à ce propos, ce fut par un sentiment d'élémentaire décence.

Dans le cas concret, les données du problème sont relativement simples. M. Feldmann représentait, au gouvernement central, le canton de Berne auquel la coutume accorde un siège permanent. Sans doute, Vaud qui bénéficie du même avantage a-t-il dû admettre, deux fois déjà, qu'une tradition n'a pas la valeur d'une loi écrite, puisque de 1876 à 1881 et, plus tard de 1945 à 1948, aucun Vaudois n'a siégé au Conseil fédéral. Une éclipse bernoise ne viendrait donc pas un droit sacro-saint.

Il y a pourtant un autre élément, décisif à mon sens. M. Feldmann occupait dans un gouvernement pour l'instant tripartite, le seul siège réservé au parti des paysans, artisans et bourgeois. Il ne se trouvera personne pour demander sérieusement que ce parti soit éliminé de l'actuelle coalition. Or, sur les 25 députés qu'il envoie à l'Assemblée fédérale, 12 sont élus dans le canton de Berne. Si l'on considère que pour cette année du moins, les agrariens zuricois sont hors de course, puisque M. Streuli est encore en charge et que, selon l'article 6 de la constitution, on ne pourra choisir plus d'un membre du Conseil fédéral dans le même canton, on ne voit pas qui serait en mesure de faire échec à une revendication bernoise.

Quel sera le candidat? Les comités n'ont encore présenté aucune proposi-

tion, mais certains noms circulent, ainsi ceux de MM. Gnaegi, Buri et Siegenthaler, les deux premiers à la fois conseillers d'Etat et députés au parlement, le troisième conseiller d'Etat et président du parti suisse des paysans, artisans et bourgeois. On parle aussi de M. Burgdorfer, conseiller national — qui vient de se révéler un excellent président de la Chambre basse — et qui défend plus spécialement les intérêts de l'artisanat, tandis que les trois autres «papables», MM. Gnaegi et Buri surtout, sont de pure souche terrienne.

Seul, M. Gnaegi est juriste et cela peut jouer un rôle, encore qu'il s'agisse de nommer, non pas un chef du département de justice et police, mais un membre de l'exécutif. Il est vrai que l'élection complémentaire pourrait provoquer une roquade. Certains croient savoir que M. Hostenstein ne considère pas son département comme un lit de roses et qu'il accepterait le fauteuil de M. Feldmann. Le nouvel élu prendrait alors la direction de l'économie publique.

(Lire la suite en 11^{me} page)

La pluie en France Forte montée des eaux du Cher Des inondations à Montluçon

MONTLUÇON, 9 (A.F.P.). — La pluie qui tombe sans arrêt, depuis samedi matin, sur la région montluçonnaise, a provoqué une forte montée des eaux du Cher. La cote d'alerte sera atteinte dans la nuit. A Montluçon, un quartier est déjà inondé et deux autres sont sérieusement menacés. Plusieurs localités en amont de la ville sont atteintes par les eaux. Le dispositif de sécurité a été mis en place.

De Gaulle dans le Gard

PARIS, 9 (AFP). — Le général Charles de Gaulle a pris l'avion samedi matin à l'aérodrome d'Orly pour se rendre à Nîmes afin de visiter les régions du département du Gard qui ont été ravagées par des inondations il y a quelques semaines.

Le général, qui était accompagné de plusieurs ministres et de diverses personnalités civiles et militaires, a regagné Paris samedi soir.

Signalons que plus de 100.000 francs suisses ont été recueillis par la fédération protestante de France en faveur des victimes des inondations du sud de la France. De plus, la «Cimade», organisme protestant français d'entraide, a organisé dans cette région un camp de deux semaines.

Un tableau de Corot découvert dans un café

RENNES, 17 (A.F.P.). — Un tableau de Corot vient d'être découvert dans une salle de café à Redon, petite ville située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Rennes. Il avait été acheté en 1939 avec un lot de sept autres toiles, dans la vente des biens d'un château, pour la somme de 150 fr. français.

Après diverses tribulations, le tableau parvint dans la salle du café. Sa propriétaire, une Lorientaise établie à Redon, entreprenant ces jours derniers de le nettoyer, vit apparaître la signature de «Corot». Un expert vient de l'authentifier. La toile qui mesure 53 centimètres sur 64 représente deux pêcheurs dans un paysage que l'on suppose être les bords de l'Avon, près de Quimper.

LES CIVILS ANGLAIS REÇOIVENT DES ARMES A FEU Les attentats terroristes se suivent à Chypre

La Turquie dépose un aide-mémoire à l'ONU

On note depuis quelques jours une recrudescence des attentats à Chypre.

Samedi, deux aviateurs britanniques ont été tués et sept autres blessés — dont deux grièvement — par l'explosion d'une bombe à retardement dans un mess de l'aéroport de Nicosie où se trouvaient de nombreux militaires.

Dimanche, deux véhicules militaires sont tombés dans une embuscade dans l'ouest de l'île: un soldat tué, un blessé.

Depuis l'introduction du «plan britannique de Chypre», le 1er octobre dernier, on compte 24 Britanniques tués, dont 12 civils.

Deux policiers abattus
Un policier grec cyprote a été abattu à coups de feu dans le dos par des inconnus, dimanche à Famagouste, alors qu'il entraînait dans un restaurant.

Un deuxième policier cyprote grec a été tué le même jour, dans un village à l'ouest de Nicosie.

Les civils anglais reçoivent des armes à feu
On annonce officiellement que les civils anglais à Chypre ont reçu pour la première fois dimanche des armes à feu pour se défendre contre les attaques dont ils sont l'objet de la part des terroristes. Les civils ont reçu des instructions au cours d'une assemblée convoquée pour étudier les mesures spéciales qui seront prises dans ce but.

QUE CHOISIR ?



Tout comme la Suisse, l'Allemagne occidentale est à la recherche d'avions militaires. C'est ainsi que le pilote d'essai Werner contemple avec perplexité de nombreux modèles. Dans sa main, il tient un F-104.

La sécheresse décime les troupeaux en Australie

BRISBANE, 9 (Reuter). — Pour la première fois de mémoire d'homme, la sécheresse qui sévit sur les hauts plateaux de la province du Queensland a eu pour conséquence de décimer les troupeaux. Des pertes de 1,500,000 livres sterling ont été subies par les propriétaires. Comme il ne pleut plus depuis deux ans, les régions occidentales de la province sont littéralement brûlées. Selon les estimations de l'Institut de météorologie du Queensland, 60,000 pièces de bétail bovin et 180,000 moutons ont péri.

Catastrophe ferroviaire à Buenos-Aires

20 morts, une centaine de blessés

BUENOS-AIRES, 9 (A.F.P.). — Samedi après-midi, deux trains de la ligne aérienne de chemins de fer qui traverse les jardins de Palermo à Buenos-Aires sont entrés en collision.

L'accident, qui semble dû à une erreur d'aiguillage, s'est produit alors qu'un train de banlieue provenant de la station de Retiro venait de s'engager sur la voie où circulait un train de voyageurs venant de Pergamino (nord de la province de Buenos-Aires). La visibilité étant mauvaise en raison de la courbe accentuée de la voie, les mécaniciens des deux locomotives n'ont pu éviter la collision. Le choc a été extrêmement violent.

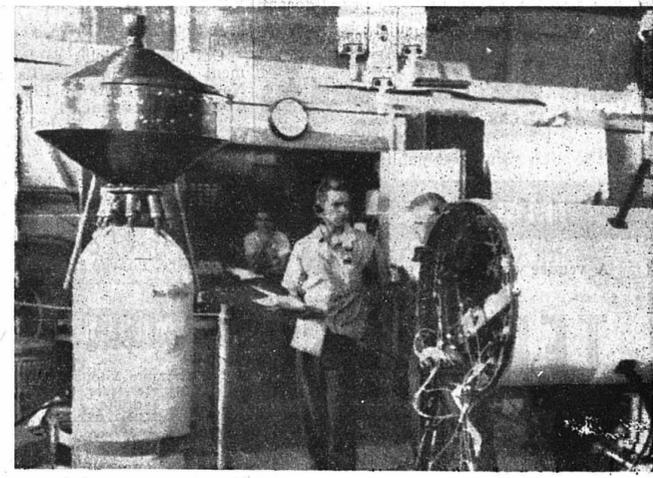
Vingt morts

A 22 h. 30 (heure locale), le bilan de la catastrophe ferroviaire de Buenos-Aires s'élevait à vingt morts et une centaine de blessés dont plusieurs étaient dans un état grave.

Echec de la troisième tentative américaine de placer un satellite autour de la lune

«Pionnier II» s'est désintégré au-dessus du centre de l'Afrique

Après l'aviation, l'armée de terre active ses préparatifs



Notre belino de Cap Canaveral. A gauche on reconnaît le troisième étage de la fusée et à droite la pointe du deuxième étage.

CAP CANAVERAL, 9 (A.F.P.). — Une fusée «Thor-Able» porteuse d'un satellite de la lune a été lancée samedi matin par l'aviation américaine.

Mais «Pionnier II» s'est désintégré en retombant dans l'atmosphère au-dessus du centre de l'Afrique. Il avait auparavant atteint l'altitude de 1600 kilomètres, annonce officiellement l'agence spatiale.

Fonctionnement défectueux
La troisième tentative faite par l'aviation américaine de placer un satellite artificiel sur une orbite autour de la lune a échoué, quelques minutes à peine après le lancement de la fusée porteuse et par suite du mauvais fonctionnement du dispositif de mise à feu du troisième étage.

Le dispositif défilant propulseur de la fusée «Thor-Able» devait, si tout avait fonctionné normalement, imprimer au satellite lunaire une vitesse maximum de 38,240 km à l'heure et l'amener en deux jours et demi, après un trajet de 320,000 km, au voisinage immédiat de la lune. Le lancement prévu pour la nuit du 6 au 7 novembre avait été ajourné de 24 heures, à moins d'une heure de la mise à feu, parce que des difficultés techniques avaient surgi au dernier moment. La nature exacte de ces difficultés n'avait pas été précisée. On apprendait cependant vendredi matin au Cap Canaveral que l'équipe de mise à feu avait été alertée par des bruits insolites provenant du corps de la fusée, au moment où avaient lieu les derniers préparatifs. Toutefois, après l'annulation de ce premier essai de lancement, les vérifications aussitôt entreprises par les techniciens du Cap Canaveral semblaient avoir donné sa-

tisfaction et le «compte à rebours» avait été repris en vue d'un lancement de la fusée. Les opérations préparatoires s'étaient alors déroulées jusqu'à l'heure H.

(Lire la suite en 11^{me} page)

LA CALLAS DÉCIDÉMENT TROP FANTASQUE

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — Le Metropolitan Opera de New-York a annulé, jeudi, le contrat de la célèbre cantatrice Maria Callas.

M. Rudolf Bing, directeur général du Metropolitan Opera, a déclaré qu'il était las des caprices de Mme Callas et qu'il était très content de s'en séparer. Il a précisé que Maria Callas avait, encore une fois, essayé de changer au dernier moment le répertoire sur lequel ils s'étaient mis d'accord pour toute la saison, et qu'elle avait déjà agi de même dans le monde entier. Rendant hommage à la merveilleuse voix de soprano de la cantatrice, M. Bing a ajouté: «Le Metropolitan est néanmoins heureux que cette association soit terminée!»

Mlle Léonie Rysanek, d'origine viennoise, a été désignée pour remplacer Mme Callas.

CONSTRuite ET AMÉNAGÉE DANS UN TEMPS RECORD La patinoire artificielle du Val-de-Travers a été inaugurée avec grande liesse à Fleurier

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Chapeau bas devant les gens de Fleurier! Quelques-uns d'entre eux ont vécu, comme ils le disent, une belle aventure. La voici en résumé: le 24 janvier 1958 est fondée à Fleurier la Société de la patinoire artificielle du Val-de-Travers. En quelques mois, elle réunit une somme de 240,000 fr. Le

17 juillet, la société pouvait annoncer officiellement que la 19^{me} patinoire artificielle de Suisse allait se construire dans une commune de 3800 habitants. En 15 semaines, les entrepreneurs, leurs ouvriers, le constructeur de la machinerie et aussi, il faut le dire, les patineurs, les hockeyeurs de Fleurier,

leurs amis et supporters, qui avaient tous mis bénévolement la main à la pâte (et au béton), aménageaient la patinoire. Fleurier a donné ainsi un très bel exemple de ce que peuvent faire l'initiative privée, l'enthousiasme et la volonté de réussir.

Dimanche 9 novembre a été le couronnement de l'œuvre. C'est hier en effet que la patinoire artificielle du Val-de-Travers a été inaugurée et le programme de la manifestation était à la mesure de l'effort réalisé ces dernières semaines. Cortège, banquet, discours, gala de patinage, match de hockey ont rempli cette journée qui restera une date importante dans les annales fleurisiennes.

Samedi soir, c'était le prologue avec un bal à la salle Fleurisia, animé par l'orchestre «New Orleans Wild Cats».

D. Bo.

(Lire la suite en 12^{me} page)



Devant 4000 spectateurs, les équipes d'Ambri-Piotta et de Young Sprinters s'alignent sur la nouvelle patinoire de Fleurier. (Press Photo Actualité)

LIRE AUJOURD'HUI:

- En page 4, 6 et 8:
- TOUS LES SPORTS**
- Cantonal baïlaie une tradition.
 - Chaux-de-Fonds n'a pas remporté une victoire enthousiasmante.
 - Un homme expulsé par un Neuchâtelois dans le derby du Léman.
 - Biene reste dans le sillage du leader.
 - Notre service spécial sur les rencontres de ligue A.
 - Young Sprinters a poursuivi son entraînement en rencontrant Ambri Piotta à Fleurier.
 - Les adieux de Maître Bussière.
 - Les assises des gymnastes nauchâtelois.
 - Dans les séries inférieures.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Sous les auspices de la FACULTÉ DES LETTRES

CONFÉRENCE
de M. le professeur Ervino POCAR, Milan
« **Erfahrungen eines Uebersetzers** »
Mercredi 12 novembre 1958, à 17 h. 15
Au Grand auditorio des lettres de l'Université
ENTRÉE LIBRE

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Mercredi 12 novembre 1958, à 17 h. 15 à l'auditorium de chimie

Monsieur Roger VUILLE
donnera sa leçon inaugurale de privat-docent
Elle aura pour sujet :
Quelques problèmes relatifs aux couches sensibles photographiques
La séance est publique

IMMEUBLES
A vendre en bloc ou par parcelles, très beaux

TERRAINS POUR LOCATIFS
Vue sur le lac, accès facile, près du centre de la ville.
Faire offres sous chiffres P. 6577 N., à Publicitas, Neuchâtel.

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE à CERNIER

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **MERCREDI 12 NOVEMBRE 1958**, à 15 heures, à l'hôtel de ville de Cernier, 1er étage, salle No 3, l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à M. Paul Franc, fils de Charles, à Cernier, savoir :

CADASTRE DE CERNIER
Article 1887, à Cernier, bâtiment, jardin de 453 m²
Subdivisions : logement 83 m²
place, jardin 370 m²

Ce petit immeuble est bien situé, aux abords immédiats de la route de Neuchâtel; il se compose d'une cuisine et 4 chambres avec dépendances. Une annexe récente a été construite contre la partie ouest du bâtiment avec un accès immédiat au petit immeuble et un sur la rue du Pommeret.
L'estimation cadastrale est de Fr. 19,000.—
L'assurance du bâtiment Fr. 22,000.— plus 75 %.
L'estimation de l'office : Fr. 22,000.—
Les conditions de la vente, l'extrait du registre foncier et le rapport de l'immeuble peuvent être consultés au bureau de l'office.
La vente aura lieu conformément à la L.P. CERNIER, le 4 novembre 1958.
OFFICE DES POURSUITES : le préposé, J. Thomas.

Artisan travaillant à domicile cherche à acheter, dans le canton de Neuchâtel,

1 petite maison de 4-5 chambres
d'ancienne construction. Offres sous chiffres D. V. 4613 au bureau de la Feuille d'avis.

Vente par enchères publiques d'une maison familiale, à Colombier

Les héritiers de Mlle Marie BACHELIN offriront en vente, par voie d'enchères publiques, mardi 25 novembre 1958, à 16 heures, à la Salle des commissions du bâtiment communal, à Colombier (1er étage), les immeubles désignés comme suit au cadastre de Colombier, propriété de la dite succession :

1. Article 2357, A Prêla, bâtiment et verger de 914 m²
Subdivisions :
pl. fo 16 No 59, habitation 104 m²
pl. fo 16 No 60, place, jardin, verger 810 m²

2. Article 2373, A Prêla, verger de 998 m²

Ces deux articles se touchent et ne forment qu'un seul mas. La maison porte le No 27 de la route de Planeyse et comprend 5 pièces, 1 cuisine, 1 salle de bains, W.-C. séparés, 2 caves, 1 lessiverie, 1 local de chauffage, citerne à mazout. Terrasse, Grand galetas.
Assurance incendie : Fr. 30.000.— plus majoration de 75 %.

Pour visiter et consulter les conditions d'enchères, s'adresser à l'ETUDE du NOTAIRE LOUIS PARIS, à COLOMBIER, exécuteur testamentaire, chargé de la vente.

CHAMBRES
Jolie chambre à louer. Avenue du 1er-Mars 6, 2me étage, à droite.
Chambre indépendante chauffée, 60 fr. Moulins 15, 2me étage.
Chambre à louer, chauffée, à personne sérieuse. Tél. 581 64, aux heures des repas. Fbg de la Gare 25.
Chambre à monsieur, bains, vue. Tél. 541 89.

DEM. A LOUER
Jeune couple cherche appartement de 2-3 pièces; ferait éventuellement le service de concierge. Adresser offres écrites à A. S. 4611 au bureau de la Feuille d'avis.
PRESSANT — Jeune ménage cherche appartement de 2-3 pièces, au centre ou à l'est de la ville. Téléphoner au 5 65 07, aux heures des repas.
URGENT
Dame solvable cherche STUDIO ou APPARTEMENT 1-2 pièces, avec ou sans confort, si possible près du centre. — Adresser offres écrites à V. M. 4608 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE
Je cherche à louer garage avec station-service, à Neuchâtel ou aux environs. — Offres sous chiffres P. 6559 N. à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS
ORGANISATION PROFESSIONNELLE OUVRIÈRE DE NEUCHÂTEL cherche
employée de bureau
Entrée immédiate ou pour époque à convenir. Faire offres avec photo, certificats et curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffres P. 6551 N. à Publicitas, Neuchâtel.

L'INNOVATION cherche
UN CHEF

pour son département LIBRAIRIE - BIBLIOTHEQUE CIRCULANTE

Nous demandons : — une connaissance approfondie de la branche ; — une formation commerciale complète ; — des qualités d'organisateur et de chef ; — les aptitudes pour servir correctement la clientèle ; — l'expérience des méthodes modernes de vente ; — le sens des responsabilités ; — du dynamisme et de l'initiative.

Nous offrons : poste intéressant et d'avenir, bien rémunéré, ainsi que les avantages sociaux d'une grande maison en plein développement.

Les candidats ou candidates que ce poste intéresse sont priés de faire une offre manuscrite détaillée, en l'accompagnant d'un curriculum vitae, d'une photo-passeport récente et des prétentions de salaire. Le tout est à adresser au chef du personnel des

GRANDS MAGASINS INNOVATION LAUSANNE S.A.

Nous cherchons
JEUNE HOMME
pour la plonge et les nettoyages.

Nous offrons : salaire Fr. 220.—, blanchi, nourri, logé.
Congés : tous les dimanches, ainsi que deux samedis entiers par mois.

Se présenter le matin ou faire offres au
FOYER FAVAG
Monruz 36, NEUCHÂTEL

HORLOGERS COMPLETS
au courant des pièces calendriers de qualité soignée.

Emboîteurs-poseurs de cadrans
qualifiés et habiles,
sont recherchés par importante maison d'horlogerie de GENEVE. Places intéressantes et stables. Candidats ayant plusieurs années de pratique sont priés de nous adresser leurs offres détaillées sous chiffres A 9888 X, Publicitas, Genève.

Domestique
pour la vigne est demandé. Italien accepté. Tél. 8 22 94, de 12 à 13 h. et des 18 heures.

On cherche dame de confiance pour faire la lessive
Epancheurs 8, 3me étage.

Nous cherchons :
dessinateur de machines pour service d'études
mécaniciens-outilleurs pour fabrication de gabarits, posage, etc.
gratteur qualifié pour département machines-outils
jeunes ouvrières pour travail de séries

Faire offres à Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet/NE.

Serrurier ou tôlier
serait engagé par Francis Masson S.A., chauffage et ventilation, avenue Tivoli 42 bis, Lausanne. Tél. 22 59 38.

Chef de garage
est demandé pour nouveau garage à Neuchâtel. Candidats habiles sont priés de faire offres sous chiffres P. 6539 N. à Publicitas, Neuchâtel.

PÂTISSIER
qualifié, sérieux et actif serait engagé immédiatement ou pour date à convenir. Emploi stable, prestations sociales intéressantes. Faire offres ou se présenter à la Société coopérative de consommation, Sablon 39, Neuchâtel.

Sommelière
est recherchée dans bon petit café. Débutante acceptée. Adresser offres écrites à F. X. 4614 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS
Dame cherche heures de ménage repassage, un après-midi par semaine. Adresser offres écrites à X. O. 4609 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle de 67 ans cherche place auprès de monsieur seul, en qualité de
MÉNAGÈRE
Faire offre à Mlle Bertha Mohri, chez M. C. Chatelain, fbg de l'Hôpital 19b, Neuchâtel.

Deux Suissesses allemandes de 17 ans cherchent
places de volontaires
dans un home d'enfants ou une crèche. Eventuellement comme aides dans un hôpital d'enfants. Entrée au printemps 1959. — Adresser offres à Thérèse Reusser, Dorfbach, Steffisburg (BE).

A VENDRE
Fourneaux à charbon,
Beau choix !
de Fr. 98.— à Fr. 695.—

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

A VENDRE
Pour homme : manteau gris foncé, taille 48; pour jeune fille : robe, boucles et souliers No 36. Tél. 5 21 06.

Chaussures
pour **pièdes souffrants**
Soulagement immédiat

REBETEZ
bottier orthopédiste
Chavannes 13
Neuchâtel

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
reçoit
tous les jours
mardi excepté
19 faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Fourgonnette « V W »
modèle 1957, 20,000 km., à vendre par particulier. Facilités de paiement éventuelles. Téléphoner entre 12 heures et 14 heures au (038) 7 72 88.

REMERCIEMENTS
La famille de
Monsieur Adrien VELUZAT
très touchée de la sympathie et de l'affection qu'il lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie tous ceux qui ont pris part à son épreuve par leurs messages, leur présence et leurs envois de fleurs.
Un merci tout spécial aux médecins, sœurs et infirmières de l'hôpital Poutalès pour leur dévouement, ainsi qu'à Messieurs les pasteurs-Méan et Hirt qui ont entouré son cher disparu pendant sa longue maladie.
Neuchâtel, novembre 1958.

PROF. MÉDICALES
DOCTEUR
Deluz
DE RETOUR

D^r O. Thiébaud
immeuble
Banque cantonale
DE RETOUR

DEM. A ACHETER
On cherche d'occasion un
chauffe-bains
à bois. Tél. (038) 9 13 94.
Je cherche d'occasion mais en bon état
potager
à bois, 2 trous, avec ou sans plaque chauffante. A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 53 67-7 58 08.

Horloger complet
cherche situation comme remonteur ou acheteur. Propre et consciencieux. Adresser offres écrites à G. Y. 4615 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle de 29 ans (bonnes connaissances de la langue française), cherche place de
garde d'enfants
Expérimentée dans les soins à donner aux enfants (bébés de préférence). Adresser offres écrites à B. T. 4612 au bureau de la Feuille d'avis.

SUISSE
sérieux, honnête et consciencieux. 3 langues, bonne présentation, cherche emploi stable pour diriger un commerce, éventuellement comme vendeur, ou contrôleur dans une fabrique, représentant, chef de rayon dans magasin, ou autre. Adresser offres à Emile Zibc case postale 1115, Zurich 22.

Livres
Je suis amateur de livres de Jules Verne, édition Hetzel. Prière de faire offres à Roland Choffat, Crêt-Georges, Tramelan.

DE L'ARGENT
en 24 heures : j'achète au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionné, Missionsstrasse 58, Bâle.
J'achète
antiquités
porcelaine, lampes, tableaux, cuivres, étains, G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13. Tél. 5 40 96.
J'achète
vieux meubles
commodes, armoires, chaises, statues, même en mauvais état. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13. Tél. 5 40 96.

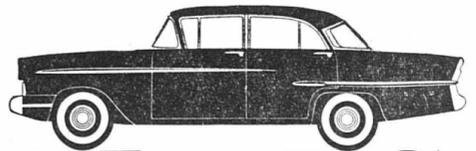
Véhicules à moteur
A vendre
Fourgonnette
«Bedford», modèle 1951, 8 CV. Partiellement révisé. Changement de vitesses au volant. Bas prix.
Fourgonnette
«Fordson», modèle 1948, 8 CV, ayant roulé 20,000 km. depuis la révision complète. Véhicule en parfait état. Prix intéressant. Garantie 3 mois. Facilités de paiement.
Garage Waser
Rue du Seyon 34-38, Neuchâtel.
A vendre moto
« BMW » 250
modèle 1955, 16,000 km., bas prix. Echange contre «VW» ou autre 6 CV possible. Ecrire à Ulysse Genier, Fontaine-André 26, Neuchâtel.

« Peugeot 202 »
1948, 6 CV, limousine noire, 4 portes, bas prix.
« Peugeot 203 »
7 CV, 1953, limousine grise, housses, révisée en 1958 et garantie.
« Peugeot 403 »
8 CV, 1956, limousine 4 portes, bleu clair. Radio. Aide-frein Bendix. Demander la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

REMERCIEMENTS
La famille de
Monsieur Adrien VELUZAT
très touchée de la sympathie et de l'affection qu'il lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie tous ceux qui ont pris part à son épreuve par leurs messages, leur présence et leurs envois de fleurs.
Un merci tout spécial aux médecins, sœurs et infirmières de l'hôpital Poutalès pour leur dévouement, ainsi qu'à Messieurs les pasteurs-Méan et Hirt qui ont entouré son cher disparu pendant sa longue maladie.
Neuchâtel, novembre 1958.



Une pression très légère sur la pédale de frein suffit — la 4 portes Victor s'arrête aussitôt. Elle se conduit en douceur, et en toute sécurité: essayez-la!



Fr. 8150.—

VAUXHALL VICTOR
Un produit de la General Motors - Montage Suisse

Du 5 au 15 novembre
de 8 h. à 19 h.
et les 7, 11 et 14 novembre jusqu'à 22 heures

SALON DU MEUBLE

organisé par le grand spécialiste

MEUBLES J. PERRENOUD & Cie S.A.

qui présentera à cette occasion
sur 4 étages
ses

DERNIÈRES CRÉATIONS

SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER
SALONS, STUDIOS
etc.

GRATUIT

Les meubles **PERRENOUD** sont fabriqués en Suisse par des artisans qui aiment leur métier et savent donner au bois une ligne qui fait chanter les intérieurs

1, rue de la Treille

Cette exposition d'automne est organisée en collaboration avec les maisons:

- H. PORRET**
Radio - Télévision
Rue du Seyon
- SCHINZ S.A.**
Porcelaine
10, rue Saint-Maurice
- J. CHESI**
Coutellerie
9, rue du Temple-Neuf
- R. SCHOOR**
Horticulteur
2, rue des Terreaux
- FERDINAND MAIRE**
Artiste-peintre

Tout visiteur du

SALON DU MEUBLE

qu'il soit acheteur ou non, recevra sans qu'il en résulte une obligation quelconque, un bulletin numéroté qui lui donnera le droit de participer à notre

TOMBOLA GRATUITE

Nombreux et beaux prix

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques

Neuchâtel
Sablons 48
Tél. 5 34 64

Pour cause de départ à vendre

Fromage de chèvre
H. Maître, r. Fleury 16

50 divants-lits

neufs, métalliques, 90 x 190 cm., avec protège-matelas, matelas crin et laine, oreillers, duvet et couvertures laine, à enlever le divan complet, soit 6 pièces, seulement 190 fr. Port payé. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

Avez-vous besoin de MEUBLES et n'avez-vous pas D'ARGENT ?

Ecrivez-nous, nous vous aidons. Alfred Madörin, Fischmarkt 16 Case postale 41897-131, Liestal (BL)

A vendre, pour cause de double emploi,

1 buffet de service
en noyer, 1 table en chêne, avec tiroir. — Tél. 5 30 38.

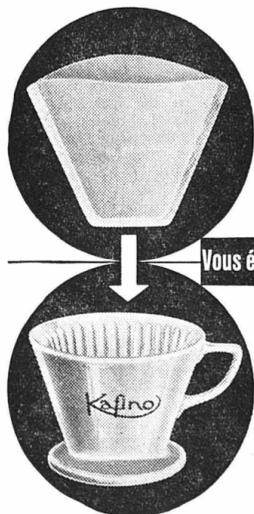
LA MAISON DU TROUSSEAU
"AUX TOILES DE L'EMMENTAL"
WERNER CH. MARTIN
LES GENEVEYS / COFFRANE (NE)
LE TROUSSEAU QUI VOUS FERA PLAISIR TOUTE LA VIE
Echantillons sur demande sans engagement.

MICROTHERM

Petit brûleur à mazout pour chauffage central de un à douze radiateurs, s'adaptant à toute chaudière; références. Représentant - installateur: G. LUTHY, tél. (038) 5 25 96.

Pneus - service
René Nydegger
Tél. 5 63 43 Prébarreau

50 cornets-filtres -.90



(les excellents cornets «Kafino») Conviennent également pour les autres filtres à café

Vous économisez à chaque achat!

Filtre à café Kafino en porcelaine 3.75

MIGROS



Le Jass est un jeu très excitant qui demande toute votre attention. Pour garder votre sang-froid, allumez une bonne pipe. Elle vous donnera une contenance et doublera votre plaisir... surtout si vous choisissez le tabac **Burris bleu ou jaune**. Ces produits



se vendent également dans de nouvelles blagues étanches - de 40 g et de 80 g - élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.

Burris bleu ou jaune

LARD de bajoue avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT



Cuisinières à gaz
262.- 360.- 440.-

BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

A vendre portes, tuiles, fenêtres, contrevents

en bon état. S'adresser à l'entreprise Stoppa et Caravaggi, Saint-Nicolas 26, tél. 5 57 21 et 5 88 06.



PFAFF

La machine à coudre qui enthousiasmera tout le monde

R. Nägeli

Seyon 24 a
NEUCHÂTEL
Tél. 5 33 32

Carte d'identité
IDENTITÄTSKARTE
CARTA D'IDENTITÀ
CITIZEN SUISSE
SCHWEIZER BÜRGER
CITADINO SVIZZERO

Votre photographie PRONTOPHOT pour les cartes d'identité

Photo - OPTIQUE - C.F.n.6

Rabus
Opticien diplômé - Fbg Hôpital 3
NEUCHÂTEL
« sous les Arcades »

Prontophot
Photo-studio officiellement reconnu par le Service sanitaire

PERROT ÉLECTRICITÉ

DÉPARTEMENT
RADIO - TÉLÉVISION

Chaussée de la Boine 22
Ouvert l'après-midi - Tél. 5 64 77 - 7 93 72

Vente et service
Antenne simple ou collective
Facilités de paiement
Reprise, échange, réparations

A l'affût de la nouveauté



Les velours côtelés font de confortables manteaux - jaquettes - vestes - jupes - pantalons, et dénotent un chic que vous ne pouvez ignorer

Velours à côtes fines
Largeur 70 cm. **4⁹⁰**

Velours à côtes moyennes
Largeur 70 cm. **8⁹⁰**

Velours à côtes larges
Largeur 70 cm. **9⁸⁰**

La qualité de notre choix fait notre force naturellement

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

PARIS VOUS PRÉSENTE...
Nous avons vu pour vous au Festival de Paris 1958, de très jolies coiffures, que nous exécutons journellement dans nos salons



Le style 1959, avec notre nouvelle coupe et nos permanentes gonflantes, est un gros succès. La coiffure tient plus longtemps, les cheveux sont encore plus soyeux et brillants.

Salons "Roger"

Moulin Neuf - Tél. (2 lignes) 5 29 82/83

LUNDI - SPORTS

RÉSUMONS

* La 8me journée du championnat suisse de football a été favorable au leader Lausanne qui, en battant Servette, porte son avance à deux points puisque Chiasso, qui suivait à une longueur, a trébuché à Genève contre Urania.

* Young Boys, auteur d'un magnifique retour à Bâle où il perdait par 2-0 à la mi-temps, et Chaux-de-Fonds, malgré sa terne partie contre Granges, se partagent le deuxième rang.

* Les benjamins Lucerne et Zurich n'ont pu se départager sur le terrain du premier nommé. Les visiteurs furent cependant plus près de la victoire puisque, peu avant la fin, Probst, seul devant le gardien adverse, tira... sur la latte.

* Grasshoppers a battu Bellinzona qu'il dépasse au classement alors que Lugano, décevant devant son public, céda un point à la lanterne rouge Young Fellows.

* En ligue B, Cantonal a obtenu une magnifique victoire sur ce terrain de Longeau où il n'avait jamais gagné.

* Heureusement d'ailleurs pour les Neuchâtelois qu'ils triomphèrent, car leurs plus dangereux adversaires, Bienne, Winterthur et Berne, ont tous également gagné.

* Aarau a empêché deux points précieux sur son terrain tandis que Vevey, grâce à son succès sur Soleure, s'installe au cinquième rang.

* Enfin, le derby romand, opposant Sion à Yverdon, s'est terminé par le succès des footballeurs valaisans qui évitent ainsi de partager la dernière place avec Concordia.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Cantonal met fin à une tradition et gagne sur le stade de Longeau

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

Longeau - Cantonal 1-4 (1-0)

LONGEAU: Schorro; Spahr II, Hännli III; Voïrol, Spahr I, Stämpfli; Ghisoni, Renfer, Witschi, Sommer, Hännli II. Entraîneur: Nagy.

CANTONAL: Châtelain; Erni, Chevalley; Péguiron, Tachella I, Gauthier; Truhan, Michaud, Lüscher, Bécherraz, Roth. Entraîneur: Artimovicz.

BUTS: Sommer (22me). Deuxième mi-temps: Roth (1re), Truhan (24me), Roth (41me), Lüscher (43me).

NOTES: pelouse grasse et mouillée. Temps frais avec quelques rares rayons de soleil, assez fort vent nord. Un millier de spectateurs assistent à la partie arbitrée par M. David, de Lausanne. Quelques-unes de ces décisions n'eurent pas l'heur de plaire aux supporters locaux. A la 8me minute, Hännli III, sur centre de Lüscher, risque l'autogol, mais Schorro veillait. A la 41me minute, un tir de Bécherraz frise le montant du but de Longeau, alors que le gardien était battu. Ce sera au tour de Hännli II à la 44me minute de plonger pour reprendre de la tête une balle, devant Châtelain médusé. Mais elle s'en ira à quelques centimètres à l'extérieur du montant gauche. En deuxième mi-temps, Ghisoni, seul, en admirable position de tir, contre toute attente, fait une passe en retrait. A la 39me minute, Spahr II reste étendu deux minutes sur le terrain. Courageusement, il se remettra à la tâche. Corners: Longeau - Cantonal 8-3 (1-2).

XXX

Longeau, 9 novembre.
La victoire, d'ailleurs assez nette, obtenue hier par Cantonal sur Longeau.

rompt enfin cette tradition funeste aux Neuchâtelois, qui voulaient que sur le terrain du Longeau F.-C., le gain de la partie revint toujours aux Bernois. Cette victoire n'a pas été non plus arrachée à la chance: elle reflète la valeur des deux équipes en présence. Longeau n'est plus l'équipe de l'an passé. Plusieurs des titulaires commencent à ressentir les effets de l'âge et toute leur bonne volonté, leur cran même ne peuvent compenser leur manque de souplesse et de rapidité. C'est ainsi que Spahr I multiplie les ratés, les coups dans le vide, et se voit souvent arrêté pour des irrégularités dues à une certaine impuissance à dominer l'adversaire... également. Par contre, la ligne d'avants bernoise possède en Ghisoni, Witschi et Hännli II des joueurs qui furent pour la défense cantonale un constant souci. Si l'attaque neuchâteloise, ne serait-ce que quelques fois, avait usé du style rapide et incisif de son adversaire, nul doute que sa victoire se fût traduite par un nombre bien plus élevé de buts.

A part le quart d'heure qui suivit la 24me minute, où l'on assista à un relâchement assez fâcheux et dangereux, les hommes d'Artimovicz dominèrent assez nettement et, pratiquement dans tous les compartiments de jeu, mais surtout en variété de combinaisons, de finesse des phases, dans le maniement de la balle... Mais ces

éléments positifs restaient désespérément stériles, parce qu'une temporisation inexplicable, un goût particulier du compliqué, permettaient en définitive aux opposants de réduire à néant le fruit de ce travail spectaculaire.

Ceci explique en définitive pourquoi Longeau menait à la mi-temps par un but d'écart, alors que, et sans qu'on puisse invoquer la malchance, Cantonal aurait dû avoir une avance confortable à la marque. Il est probable que durant la pause, les Neuchâtelois réalisèrent l'existence d'une telle contradiction. Et ce fut le magnifique point obtenu par Roth à la première minute qui concrétisa cette prise de conscience. Il fallut cependant attendre la deuxième moitié de cette mi-temps pour que Cantonal s'assure une victoire qu'un sursaut énergique des hommes de Nagy semblait vouloir remettre en question.

Ce fut donc une victoire méritée que celle remportée hier et qui permet donc à Cantonal de se maintenir en tête du classement. Sans vouloir diminuer en rien les mérites... et aussi les défauts de tous les joueurs neuchâtelois, une mention spéciale doit être faite de Roth qui, dès la 20me minute, fit preuve d'un allant, d'une mobilité intelligente qui furent à juste titre récompensés par deux buts de belle venue.

G. Ml.



Châtelain, partiellement masqué par le poteau et par son arrière Erni, retient de justesse un tir très difficile.

(Photo Neeser)

Derby houleux à la Pontaise Servette perd un homme puis le gain du match

Lausanne - Servette 2-0 (0-0)

LAUSANNE: Schneider; Grobéty, Magada; Vonlanden, Fesselet, Monti; Hertz, Stalder, Jonsson, Rehmann, Regamey. Entraîneur: Presch.

SERVETTE: Stuber; Maffiolo, Kaelin; Kunz, Dutoit, Fachinetti; Meylan, Resch, M. Mauron, Fatton, Steffanina. Entraîneur: Sèchehaye.

ARBITRE: M. Meister, Neuchâtel.

BUTS: Deuxième mi-temps: Vonlanden (pénalty, 14me), Jonsson (37me).

NOTES: Temps couvert et forte bise qui gêne passablement le jeu. 9000 spectateurs. A Lausanne, Vonlanden joue demi tandis que Stalder et Rehmann occupent les postes d'inters dans une ligne d'attaque au centre de la

quelle réapparaît le Suédois Jonsson. Au Servette, Stuber fait sa rentrée au but et Sèchehaye dispose ses troupes dans un ordre inattendu avec Steffanina à gauche, Resch à l'aile droite, quatre arrières plus ou moins échelonnés et une ligne de demis composée de Meylan et de Fachinetti. Peu après le début du match, une minute de silence est observée à la mémoire de Roland Buttikofer, qui était l'un des grands espoirs du Lausanne-Sports et qui vient de succomber sous les coups d'une longue et terrible maladie. A la suite du pénalty réussi par Vonlanden, une vive discussion dresse les Servettiens contre l'arbitre, le Neuchâtelois Meister, qui se voit contraint de renvoyer Meylan au vestiaire. Dans l'excitation générale, le jeune Servettien, garçon très correct d'habitude, a « payé » pour tout le monde.

Lausanne, 9 novembre.

Stratégiquement parlant, Servette avait perdu son match avant même de l'avoir commencé. L'équipe genevoise a, en effet, trop voulu jouer défensif à la Pontaise, et ne fondait ses chances de succès que sur des contre-attaques à quatre hommes d'abord, à trois pendant la dernière demi-heure de jeu au cours de laquelle Servette dut jouer à dix hommes par suite de l'expulsion de Meylan. Ce n'est pas ainsi qu'on procède lorsqu'on veut imposer un système. Le « 4-2-4 » des Genevois aboutit donc à un schéma de marquage qui « collait » un cerbère à chaque adversaire tandis que Dutoit jouait autant un rôle d'arrière central de « WM » que celui d'arrière balladeur de « verrou ». Mais, on prive ainsi toute l'équipe genevoise de spontanéité dans les mouvements collectifs et les contre-attaques servettiennes firent presque toujours long feu. Un excès de nervosité ajouta encore à la confusion chez les Servettiens, qui s'accrochaient entre mesure après le premier but lausannois. Non: dimanche, Servette n'a pas su jouer son match. Il est possible que Sèchehaye ait voulu être trop subtil ou trop rusé pour son premier derby à la Pontaise.

Les confrontations entre Lausannois et Genevois n'ont presque jamais été de beaux matches, et celle de dimanche n'a pas failli à la tradition. Lausanne y pratiqua un solide et très bon jeu de défense, mais il ne brilla guère en attaque, où les jeunes Stalder et Rehmann e « faisaient pas le poids » dans une telle affaire. Aussi la victoire lausannoise fut-elle laborieuse. Elle ne se précisa vraiment que grâce à ce pénalty, qui énerma si fortement les Servettiens qu'ils furent désormais bien incapables de redresser la situation. Aussi le deuxième but de Lausanne ne fut-il qu'une simple confirmation. Lausanne n'a donc pas joué dans un style de leader de championnat. Il a cependant mieux su disputer ce derby où l'acharnement prime si souvent la science. Sa victoire est logique.

sr.

En battant nettement Fribourg Bienne se maintient dans le sillage du leader

Bienne - Fribourg 3-0 (2-0)

BIENNE: Schmutz; Kuster, Allemann; Landesberger, Merlo, Gehrig; Moser, Koller, Riederer, Graf, Wampfler. Entraîneur: Hahnemann.

FRIBOURG: Ansermet; Moser, Laroche; Zürcher, Poffet, Marbacher; Bongard, Skvarics, Studer, Raetzko, Bulliard. Entraîneur: Sekulic.

BUTS: Graf (25me), Gehrig (43me), deuxième mi-temps: Koller (35me, pénalty).

NOTES: Cette rencontre s'est jouée par temps couvert et sur un terrain rendant glissant par la pluie de la veille. On dénombra 2500 spectateurs. Arbitrage assez incohérent de M. Buchell (Lucerne). Bienne a sensiblement remanié son équipe: en effet, Jucker, subitement tombé malade céda sa place à Schmutz, alors que Hanke, qui n'a pu rentrer à temps d'Espagne, est remplacé par le jeune Gehrig. Enfin, Prod'hom, suspendu par l'ASF (1), reste sur la touche au profit de Moser. Fribourg, de son côté, remplace Ghisoni par Studer. A la 19me minute, une première chance de but s'offre aux Biennois: mais le tir de Graf est renvoyé en extremis par un arrière venu suppléer son gardien battu. Superbe reprise de volée de Moser à la 22me minute qui oblige Ansermet à un spectaculaire plongeon pour sauver son sanctuaire. Dès la demi-heure et jusqu'à la fin de la partie, Studer et Bongard permirent constamment. En seconde mi-temps, de la 20me à la 30me minute, le Biennois Allemann et Wampfler en feront de même. Marbacher, blessé, sort quelques instants, mais reprendra sa place. A la 35me minute, sur une sortie audacieuse d'Ansermet, le ballon parvient à Koller qui, très intelligemment, envoie un tir sous la latte; Laroche, replié sur la ligne de but, n'a plus d'autre ressource que suppléer son gardien en... boxant de maîtresse façon le ballon qui entrainait dans le but. Le pénalty classique est transformé sagement par Koller. Corners: Bienne - Fribourg 4-6 (3-2).

XXX

Bienne, 9 novembre.
Bienne a empêché deux nouveaux points sur son terrain, gardant ainsi

le contact avec Cantonal en tête du classement à une semaine du grand choc qui mettra aux prises Neuchâtelois et Biennois à la Maladière. Ce succès, acquis sur une formation fribourgeoise très moyenne dans son ensemble, aurait pu être encore plus net si les avants n'avaient pas gâché, en seconde mi-temps, alors qu'ils bénéficiaient de la bise, de nombreuses occasions, soit par maladresse, soit par malchance. Il est vrai pourtant que le gardien Ansermet se surpassa pour enrayer les offensives biennaises en sauvant à plusieurs reprises des buts qui paraissaient certains.

Les Biennois, qui présentaient une équipe inhabituelle à la suite des défections de Jucker, Audegion, Hanke et Prod'hom, ont fait preuve de plus d'intelligence dans la conception de leur jeu que leur adversaire, qui eut le tort de baisser les bras trop tôt. Il est vrai que durant près d'une heure, la ligne d'attaque, rarement aussi disparate et qui s'éteignait au fil des minutes, n'était jamais parvenue à s'infiltrer dans le réseau défensif biennois ou pourtant Kuster et, par intermittence Merlo, donnaient des signes d'affolement. Fribourg a bel et bien perdu la partie durant la première demi-heure, alors qu'il avait obligé Bienne à rester sur sa défensive pour ne pas encaisser de but. Mais l'on s'aperçut déjà à ce moment-là que les avants ne s'entendaient guère entre eux et que, de plus, leurs tirs au but s'avéraient lamentables. Le premier goal obtenu par les Biennois libéra ceux-ci de toute contraction et la seconde mi-temps leur permit d'extérioriser — la bise aidant — leurs qualités par un jeu d'excellente facture où s'illustrèrent à maintes reprises Graf, Moser et Gehrig, lequel, pour son premier match, a laissé une excellente impression.

Du côté fribourgeois, les jeunes de Sekulic décurent cruellement et c'est encore Poffet et Marbacher qui, par leur ardeur et leur inlassable travail, sortirent quelque peu du lot avec Ansermet, qui évita à son équipe une plus amère défaite.

Ge. O.

● Coupe suisse des vétérans: International bat Lausanne 3-0 (mi-temps 0-0).

● A Paris devant 60.000 spectateurs, la France et l'Italie ont fait match nul 2-2. Les « cogs » marquèrent par Vincent et Fontaine et les Italiens par Nicoli. Le résultat est flatteur pour les Français, dont la statique défense fut souvent débordée par les jeunes Transalpins.

VIII^{me} journée Résultats et classement de ligue A

Bâle - Young Boys 2-3 (7) (3)	Chaux-de-Fds - Granges 2-0 (5) (11)	Grasshoppers - Bellinzona 2-0 (13) (12)	Lausanne - Servette 2-0 (1) (9)	Lugano - Young Fellows 0-0 (8) (14)	Lucerne - Zurich 0-0 (6) (4)	Urania - Chiasso 4-1 (10) (2)		
Rangs	ÉQUIPES	MATCHES	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1.	Lausanne	8	5	2	1	9	7	12
2.	Young Boys	8	4	2	2	25	15	10
	Chaux-de-Fds	8	3	4	1	14	12	10
4.	Zurich	8	4	1	3	20	15	9
	Chiasso	8	4	1	3	17	13	9
	Lucerne	8	2	5	1	12	12	9
7.	Urania	8	3	2	3	16	15	8
8.	Bâle	7	3	1	3	19	12	7
	Lugano	7	2	3	2	5	7	7
	Grasshoppers	8	3	1	4	17	21	7
11.	Servette	8	2	2	4	20	19	6
	Granges	8	2	2	4	15	20	6
	Bellinzona	8	3	—	5	15	25	6
14.	Yg Fellows	8	1	2	5	7	18	4

Sport-Toto - Colonne des gagnants
2 1 1 1 X X 1 1 1 1 2 1
Concours points: 2 1 1 1 3 3 1 1 1 1

Sa ligne d'attaque manquant de cohésion CHAUX-DE-FONDS TRIOMPHE SANS GLOIRE

Chaux-de-Fonds - Granges 2-0 (1-0)

CHAUX-DE-FONDS: Elsener; Ehrbar, Leuenberger; Jäger, Kernen, Peney; Pottier, Antenen, Gigandet, Csernai, Tedeschi. Entraîneur: Sobotka.

GRANGES: Campolèoni; Fankhauser, Löffel; Raboud II, Morf, Sydler; Karer, Hamel, Gilsot, Raboud I (Lièvre), Moser (Raboud I). Entraîneur: Lirken.

BUTS: Csernai (32me). Deuxième mi-temps: Gigandet (18me).

NOTES: Temps froid, avec brouillard intempêtif qui rend invisible à toute précision la deuxième mi-temps! Arbitrage de M. Keller, de Bâle, dont les affinités allemandiques ont percé souvent! Magnifique démonstration d'un juge de touche chevronné qui danse perpétuellement sur sa ligne! Scrupuleux, oui, mais combien comique ce Bâlois-là! Un tir-éclair de Csernai touche la latte et la balle rebondit par-dessus. Enregistrement méticuleux des fouls: 27 sont le fait des durs Soleurois et 9 des « Meuequeux », dont 6 de Kernen, un peu à court de souffle. L'arbitre Keller a économisé un pénalty aux Grangeois. Les corners s'élevèrent à 10 pour 9 en faveur des visiteurs. Public évalué à 3500 personnes. Lièvre a relayé Moser en deuxième mi-temps.

XXX

La Chaux-de-Fonds, 9 novembre.

Petit match! Pauvre attaque de Granges, condamnée à la plus parfaite stérilité devant les rapides Leuenberger et Ehrbar; excellente tenue de Campolèoni qui a détourné deux violents tirs de Pottier avec maestria. Il faut déplorer le jeu dur systématique des Sydler, Raboud II et surtout de l'arrière Fankhauser, méchant personnage à dénoncer. Chez les « Meuequeux », carence aussi de l'attaque où les grands noms ne tiennent pas leur promesse implicite: Antenen est une ombre, et ses passes en parti-

culier sont en flagrante déficience; Pottier joue visiblement la vedette, ne se reprenant jamais en cas d'échec, n'assumant aucun risque dans la bataille ses deux ou trois tirs ne diminuant qu'à peine sa désinvolture. Gigandet reste soimême, donc décevant: son but « tout cuit » ne fut réussi que d'extrême justesse. Tedeschi reste valable sans plus. La palme est décernée à Csernai, un tout grand monsieur, qui a dominé tout le monde de son autorité dans les dribblings et les feintes de corps surtout, alors que ses passes sont d'une rare intelligence. Quand un Antenen ressuscité lui donnera bonne réplique et que Monsieur Pottier ajoutera à son talent un peu de vrai travail, l'attaque chaux-de-fonnaière fera enfin parler d'elle. Les demis Peney et Jäger n'ont pas atteint au niveau de leur belle réputation: ils se sont complus surtout en défense prudente. Kernen s'est montré à son aise à sa place d'arrière central, bien qu'il ne domine plus aussi nettement ses antagonistes. Leuenberger et Ehrbar sont deux valeurs-or et Elsener, évidemment, un 24 carats!

Trente-six fouls, dix-neuf corners, des offside nombreux, les réguliers tirs grangeois « par-dessus », voilà le bilan de cette rencontre médiocre!

Lancé par Antenen, le grand Csernai se défait habilement d'un défenseur et décocha en pleine course un beau tir croisé qui valut le premier but. Parti à l'extrême limite de l'offside, Gigandet se trouva seul, et combien embarrassé, devant Campolèoni qui s'attendait à un vrai dribbling, mais le cafoillage de Gigandet le trompa mieux encore, et la balle roula doucement à l'extrême recoin! Le jeune Aubert aurait pu fort bien être dans le coup, le fameux Cuche mériterait aussi d'être une fois à l'aile gauche, mais M. Sobotka préfère n'assumer aucun risque, favorisant ses artisans des prouesses d'hier. Quand donc les « Meuequeux » offriront-ils à Antenen visiblement hors de forme, cette

Les autres matches de ligue A en quelques lignes

Onze mille personnes à Bâle et huit mille à Lucerne

Grasshoppers - Bellinzona 2-0 (1-0)

Ce match, dirigé par M. Huber (Thoune), se disputa sous la pluie; 4000 spectateurs y assistèrent. Grasshoppers marqua à la première minute par von Burg; puis à la 12me minute de la seconde mi-temps par Neuschäfer. Les Zurichois tirèrent, d'autre part, deux fois sur la latte par l'intermédiaire de Duret et de Scheller.

Lucerne - Zurich 0-0

Ce choc des benjamins attira 8000 personnes et hélas... la pluie. Zurich fut légèrement supérieur, mais il gâcha l'occasion la plus favorable du match. A huit minutes de la fin, Probst, seul à cinq mètres du gardien lucernois, tira sur la latte.

Bâle - Young Boys 2-3 (2-0)

C'est par un temps-froid que se disputa cette importante partie qui avait attiré 11.000 personnes. L'arbitre était le Lausannois Mellet. Bâle ouvrit la marque à la 2me minute par Suter. Une demi-heure plus tard, Hügi inscrivait le No 2. Mais en l'espace de trois minutes, Young Boys égalisa en seconde mi-temps. A la 12me minute, Wechselberger marqua, imité à la 15me minute par Bigler qui transforma un pénalty. Et dix minutes avant la fin, Wechselberger forçait la décision.

Urania - Chiasso 4-1 (1-0)

C'est un Bâlois, M. Dienst, qui dirigea ce match auquel assistèrent 4300 personnes. Chiasso subit une nette défaite. Seule circonstance atténuante: le chevronné Colombo, blessé, fut remplacé après une demi-heure par le jeune Grisoni. Les Genevois obtinrent leurs buts par Morrel (2) et Linder (2, dont un sur pénalty). Chiasso sauva l'honneur par Vassalli.

Lugano - Young Fellows 0-0

Ils seront 2000 (spectateurs) à regretter ce match qui fut des plus décevants. Le résultat est équitable: aucune équipe ne méritait de gagner. Les seules émotions furent procurées par Bossi à la 11me minute et par Reutlinger à la 18me minute, lesquels tirèrent sur le poteau. L'arbitre de ce pauvre match était le Lausannois Baumberger.



... pour devenir
grande comme papa,
chaque matin:
OVOMALTINE

VIII^{me} journée Résultats et classement de ligue B

Aarau - Schaffhouse 1-0 (14) (8)	Berne - Thoune 3-0 (4) (6)	Bienne - Fribourg 3-0 (2) (5)	Longeau - Cantonal 1-4 (9) (1)	Sion - Yverdon 2-0 (11) (10)	Soleure - Vevey 0-1 (13) (7)	Winterthur - Concordia 3-0 (3) (12)		
Rangs	ÉQUIPES	MATCHES	J. G. N. P.	p. c. Pts				
1.	Cantonal	8	6	1	1	20	11	13
2.	Bienne	8	5	2	1	24	9	12
3.	Winterthur	8	5	1	2	21	11	11
	Berne	8	5	1	2	19	13	11
5.	Vevey	8	4	1	3	20	15	9
6.	Fribourg	8	4	—	4	8	12	8
	Thoune	8	3	2	3	12	19	8
8.	Sion	8	3	1	4	16	18	7
9.	Schaffhouse	8	2	2	4	23	19	6
	Aarau	8	2	2	4	8	13	6
	Yverdon	8	2	2	4	11	20	6
	Soleure	9	3	—	6	17	21	6
	Longeau	9	2	2	5	14	20	6
14.	Concordia	8	2	1	5	15	27	5

(Entre parenthèses le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche.)



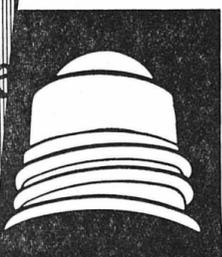
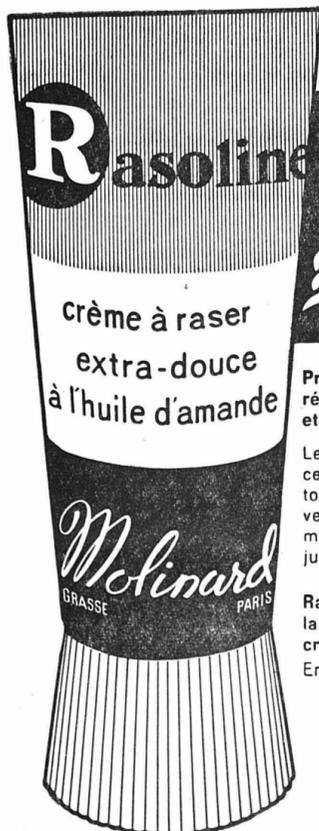
Dimanche
16 novembre
à 14 h. 30
au stade

Bienne
championnat de ligue nationale

Location chez Mme Betty Fallet
cigares, Grand-Rue.



La grande
nouveau
pour vous, Messieurs...



Présentation
révolutionnaire...
et fonctionnelle !

Le bouchon sert de pied,
ce qui fait descendre au-
tomatiquement la crème
vers la bille et vous per-
met d'utiliser votre tube
jusqu'au bout.

Rasoline à bille est aussi
la plus économique des
crèmes à barbe.
En vente partout Fr. 4.45

10 x plus économique - 100 x plus pratique - 1000 x plus agréable

Fervents du blaireau ? Le tube blaireau à bille vous fait gagner désormais tout le temps du savonnage — inutile grâce au pouvoir massant de la bille — sans rien changer à vos habitudes.

Fervents des crèmes sans blaireau ? Rasoline à bille vous évite de perdre les $\frac{3}{4}$ de votre crème... sur les doigts. En quelques secondes, vous voilà prêt pour le plus doux des rasages

Le plus doux, oui ! Car Rasoline est une crème totalement différente des autres : Ultra-lénifiante grâce à l'huile d'amande de Provence et ne contenant aucun astringent, Rasoline détend l'épiderme au lieu de le contracter. Rasez-vous tous les jours, et d'aussi près que vous voulez, avec Rasoline à bille plus de barbes rebelles, plus d'irritations ! Au lieu de souffrir inutilement, commencez donc aujourd'hui :

Ne vous rasez plus, ra-so-li-nez-vous !

... Et si vous vous rasez au rasoir électrique, rasolinez-vous après la barbe, c'est souverain contre le dessèchement de la peau.

Rasoline
à bille

Rasoline à bille est une exclusivité des LABORATOIRES BONNY S.A. GENÈVE

Un calorifère à mazout
 élégant et économique
LA COUVINOISE
 VISITEZ NOTRE EXPOSITION
Quincaillerie du Seyon
 NEUCHÂTEL
 5 13 34 Seyon 12

LA PATINOIRE de Neuchâtel
EST OUVERTE

Etre bien équipé et s'entraîner régulièrement, c'est jouir pleinement du patinage

LES BONS ARTICLES DE SPORT
Robert-Tissot
 SPORTS
 Tél. 5 33 31
 Saint-Honoré 8

RENÉ SCHENK SPORTS
 Chavannes 7 et 16
 vous offre les articles pour le patin et le hockey
 En spécialité : Les souliers de hockey C.C.M., importés du Canada

PATINS
 Tout pour le hockey
 NEUCHÂTEL
 Rue du Seyon 24
A. GRANDJEAN

TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL
 Tarif réduit pour la PATINOIRE. Aller et retour 60 c. Enfants 30 c. Pour les abonnés : cartes personnelles adultes à Fr. 3.75 (50 % de réduction)

I. CHESI
 Temple-Neuf 8 Neuchâtel
AIGUISAGE DE PATINS

Le Club des Patineurs de Neuchâtel
 offre à ses membres
 Leçons et entraînement gratuits
 Tél. caisse de la patinoire 5 30 61

Bien conseillé chez **Max Muller Sports** le magasin des sportifs
 Sous les Arcades

Un stylo de conception nouvelle
 directement inspiré de la nature!

Parker 61

...le stylo à action capillaire

Tout comme la force de gravité fait fonctionner ce sablier antique, une force de la nature régularise l'arrivée d'encre dans le Parker 61. L'étonnant Parker 61 absorbe de lui-même la réserve d'encre désirable, puis l'encre passe dans un réservoir compensateur de pression qui l'empêche de fuir et de tacher. Ce n'est qu'au moment où vous êtes prêt à écrire, lorsque la plume touche le papier, que l'encre arrive instantanément, donnant une écriture propre et régulière. Le Parker 61 atteint le plus haut niveau de qualité par sa résistance aux chocs et son fonctionnement sans reproche, assuré par l'action de la force capillaire naturelle.

DOMINANT SOUS QUATRE RAPPORTS:

- RÉSISTANT AUX CHOCS**
La réserve d'encre « captive » ne peut s'échapper du réservoir
- SE REMPLISSANT LUI-MÊME**
Complètement, proprement, sans maculer les doigts
- SIMPLE À ACTIONNER**
Pas de pièce à manipuler susceptible de s'user
- À L'ÉPREUVE DES FUITES**
Un réservoir spécial contrôle l'arrivée d'encre



PRODUITS DE THE PARKER PEN COMPANY



DEUXIÈME LIGUE
Saint-Imier - Xamax 3-5 (1-3)
 SAINT-IMIER : Niederhauser ; Kneuss, Rado ; Donzé, Chopard, Wampfler, Burkhard, Châtelain (Vinzens), Possagno, Lepori, Vecchi. Entraîneur : Schafroth.
 XAMAX : Gysler ; Rémo Ravera, Guknecht ; Rohrer, Tribolet, Chodat ; Mella, Ballaman, Furrer, Sassi, Bottaro. Entraîneur : Pinter.
 ARBITRE : M. Resin, Lausanne.
 BUTS : Burkhard (2), Possagno ; Chodat, Furrer, Sassi, Ballaman (2).
 NOTES : terrain de Saint-Imier en très mauvais état ; pluie fine pendant toute la partie. Après quinze minutes de jeu, Saint-Imier remplace Châtelain blessé par Vinzens. Xamax finit les vingt-cinq dernières minutes du match à dix, Chodat ayant été blessé. Les Jurassiens terminent les dix dernières minutes à dix également, l'arbitre ayant expulsé Kneuss. 250 spectateurs.
 X X X
 Pour son dernier match du premier tour, Xamax se déplaçait à Saint-Imier où il est toujours difficile de gagner. Les Neuchâtelois ne prirent pas le match à la légère et partirent très fort, si bien qu'après quinze minutes de jeu, ils menaient par 3 à 0. La partie devint alors très houleuse et les fouls ne se comptaient plus, ceci par la faute d'un arbitre incapable de diriger le jeu.
 Xamax a mérité son succès qui aurait été plus élevé sans une certaine malchance ; trois tirs, en effet, s'écrasèrent sur les poteaux.
 Saint-Imier lutta jusqu'au bout, mais certains éléments abusent un peu du jeu dur.
 L'équipe de l'entraîneur Pinter termine donc ce premier tour à trois points du Locle. Le deuxième tour s'annonce palpitant.
 E. M.

Hauterive - Reconville 5-3 (2-0)
 HAUTERIVE : Amarca ; Matthey, Dri ; Plume, Pétremand, Valentin (Monnard) ; Raymond (Capt), Gutmann, Monnard (Raymond), Michel, Terzi. Entraîneur : Gerber.
 RECONVILLE : Charpillon ; Bérout.

Les rencontres de séries inférieures

TROISIÈME LIGUE
Buttes Comète 1-3 (0-2)
 BUTTES : Domeniconi ; Daina I, Zaugg, Vuille, Coulot, Percaest ; Cattarin, Daina II, Watzler, Muller, Trifoni. Entraîneur : Muller.
 COMÈTE : Durlin ; Schlichtig, Jan ; Jaccoud, Muller, Schmocker ; Sansonnens, Rebetez, Hurnl, Duc, Roquier. Entraîneur : Schlichtig.
 ARBITRE : M. Ohenaux, Neuchâtel.
 BUTS : Daina II ; Rebetez, Duc, Hurnl.

Le Parc - Fontainemelon 0-3 (0-0)
 LE PARC : Antenen ; Sandoz, Galley ; Leschot, Chedel, Claude ; Bolchat, Hermann, Droxler, Theurillat, Girardin. Entraîneur : Leschot.
 FONTAINEMELON : Ritschard ; Gattolista, Delacretaz II ; Moser, Duruz, Monod, Schärer, Aebly, Delacretaz I, Mandry, Raymond. Entraîneur : Mandry.
 ARBITRE : M. Merlo, Colombier.
 BUTS : Aebly, Delacretaz I, Raymond.

Blue Stars - Boudry 3-2 (0-1)
 BLUE STARS : Gelger ; Arnoux, Mast ; Fay, Gendre, Truffer ; Guenat, Perrinod, Wittwer, Verneyer, Jacquemet. Entraîneur : Wittwer.
 BOUDRY : Jaquet ; Burgi I, Salvi ; Marti III, Marti I, Burgi II ; Hunziker, Biedermann, Chassot, Locatelli, Meisterhans. Entraîneur : Stelmann.
 ARBITRE : M. Favre, Neuchâtel.
 BUTS : Gendre, Wittwer, Jacquemet ; Locatelli, Chassot.

Sonviller - Ticino 0-8 (0-3)
 SONVILLIER : Hourlet ; Hohermuth I, Rusticelli ; Anken, Pini, Stucki ; Rothenbuhler, Moser, Hertig, Hohermuth II, Hohermuth III. Entraîneur : Pini.
 TICINO : Rosenberger ; Martinelli, Mesko ; Pesela, Pianezzi, Eschler ; Danton, Dallavanzl, Vida, Maggiotto, Santi. Entraîneur : Guyot.
 ARBITRE : M. Junod, Boudry.
 BUTS : Vida (3), Dallavanzl (2), Santi (2), Maggiotto.

Saint-Blaise - Cantonal II 2-1 (0-0)
 SAINT-BLAISE : Pharis ; Cuche, G. Blank ; Pless, Loriot, Gerber ; Grenacher, Paroz, Engel, J.-C. Blank, Waldhuber. Entraîneur : Gerber.
 CANTONAL II : Besomi ; Scler, Rauber ; Hofer, Paupe, Cachelin ; Volnot, Vautravers, Franco, Savoy, Racine. Entraîneur : Ardimovitz.
 ARBITRE : M. Prince, la Chaux-de-Fonds.
 BUTS : Engel, Grenacher ; Vautravers.

Autres résultats : Béroche - Serrières 2-6 ; Colombier - Couvel 2-0.

EN QUATRIÈME LIGUE ET CHEZ LES JUNIORS

QUATRIÈME LIGUE : Audax Ila - Dombresson 4-1 ; Boudry Ila - Hauterive II 7-0 ; Saint-Blaise II - Ecuse Ia 2-6 ; Auvemier II - Colombier II 2-3 ; Xamax III - Gorgier 4-2 ; Cortallod ; Serrières II 2-0 ; Fleurier II - Comète II 5-3 ; Audax IIB - Môtiers 1-1 ; Couvet II - Saint-Sulpice 2-3 ; Le Parc II - Etoile III renvoyé.

JUNIORS INTERRÉGIONAUX : Xamax-Cantonal, renvoyé.

JUNIORS A : Buttes - Comète 3-0 ; Hauterive - Cantonal Ia 3-4 ; Le Landeron - Xamax 3-8 ; Chaux-de-Fonds - Boudry 3-2 ; Cantonal Ib - Etoile 0-7.

JUNIORS B : Cortallod - Auvemier 3-1 ; Travers - Fleurier 2-2 ; Cantonal Béroche 4-3 ; Blue Stars - Comète 1-8 ; Etoile - Chaux-de-Fonds Ib 2-1.

JUNIORS C : Hauterive - Couvel 3-2 ; Boudry - Xamax Ia 1-2 ; Fontainemelon - Etoile 0-1 ; Chaux-de-Fonds Ib - Le Locle 1-3.

● Match international amateurs à Shrewsbury : Angleterre - Pays de Galles 0-0.

● M. André Schwab, de Neuchâtel, a arbitré la rencontre de ligue nationale B Berne - Thonon remportée par les Bernois par 3-0 (1-0). Les buts furent marqués par Schlenz, Schneider et Sullivan.

● En battant, sur son terrain du stade Lenke, le Dynamo de Kiev par 3 à 2, le Spartak de Moscou a remporté le titre de champion de l'U.R.S.S. pour la saison 1958, en totalisant 31 points. Dynamo de Moscou termine deuxième avec 30 points.

● Championnat d'Angleterre de 1re division (16me journée) : Aston Villa - Everton 2-4 ; Blackburn Rovers - Birmingham City 3-2 ; Blackpool - West Bromwich Albion 1-1 ; Chelsea - Leeds United 2-0 ; Manchester United - Burnley 1-3 ; Newcastle Forest - Manchester City 4-0 ; Portsmouth - Leicester City 4-1 ; Tottenham Hotspur - Bolton Wanderers 1-1 ; West Ham United - Arsenal 0-0 ; Wolverhampton Wanderers - Preston North End 2-0. — Classement : 1. Arsenal 21 points (un match en plus) ; 2. West Bromwich Albion et Wolverhampton Wanderers 20 ; 4. Preston North End 20 (un match en plus) ; 5. Luton Town, Bolton Wanderers et Newcastle United, 19.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Match international « d'espoirs » à Valenciennes : France - Pologne 2-2 (mi-temps 0-0).

● Coupe des villes de foire, tour préliminaire : Hanovre - Roma 1-3 (0-1).

● Coupe des champions européens, huitième de finale (match aller) : I.F.K. Göteborg - Wisnut Karl Marx Stadt 2-2 (mi-temps 2-0).

● Championnat de France de 1re division : Toulouse - Alés 4-2.

● Match international « d'espoirs » à Bologne : Italie - Bulgarie 2-1 (mi-temps 0-0).

● Les dirigeants de Vasco de Gama ont refusé de céder leur arrière central Luis Bellini, capitaine de l'équipe brésilienne qui a remporté la coupe du monde 1958, au club espagnol de Valence, malgré une offre de 300,000 francs suisses.

● Championnat suisse de 1re ligue : Berthoud - Bienna-Boujean 1-2 ; Central - Versoix 3-4 ; Langenthal - Sierre 4-1 ; Monthey - Deringens 2-0 ; Payerne - Forward Morges 2-2 ; Delémont - Olten 2-2 ; Dietikon - Emmenbrücke 4-2 ; Moutier - Old Boys 4-0 ; Porrentruy - Petit-Huningue 4-0 ; Blue Stars - Rapid Lugano 3-0 ; Bodio - Mendrisio 2-1 ; Brühl - Uster 6-0 ; Locarno - Pro Daro 2-1 ; Red Star - Solduno 7-1 ; Wil - Saint-Gall 1-1.

NOUVELLES BRÈVES

● Le cross cyclo-pédestre d'Hambrechtikon a vu la victoire d'Otto Furrer, de Cham, devant Emmanuel Plastner.

● Tournoi international de hockey sur glace à Zurich, match pour les 3me et 4me places : Diavoli Milan bat Grasshoppers 21-7 (10-2 ; 4-2 ; 7-3). Finale : Zurich bat Berne 6-2 (2-0 ; 2-0 ; 2-2).

● Matches amicaux de hockey sur glace : Bâle - Sierre 7-3 (2-2, 2-0, 3-1) ; Urania - Bâle 2-3 (0-0, 1-0, 3-1) ; Lausanne-Vieège 6-1 (1-1, 2-0, 3-0) ; Gattéron - Sion 4-2 (2-0, 1-2, 1-0) ; Lugano - Soleure 7-6 (0-1, 4-3, 3-2).

BOXE

Beau succès du meeting de Colombier

Le meeting national, organisé samedi soir à Colombier, a obtenu un grand succès, tant au point de vue sportif que populaire. Les nombreux spectateurs ont été satisfaits des prestations des boxeurs en présence.

Deux combats comptant pour la compétition des « ceintures jaunes » figuraient au programme.

En poids sur-welters, le Lausannois Wigon, détenteur, manqua de ring. Attaquant en larges crochets des deux mains, il n'eut aucune réussite et se vit ravir son bien, à l'issue d'un combat dur et heurté, par le Biennois Fick, solide et opiniâtre.

Excellent combat du Hongrois Budal, toujours aussi fragile. Après un premier round difficile, où il fit connaissance avec le tapis à la réception d'un dur « contre » du droit, Budal se reprit et arracha le match nul in extremis.

Boxant agréablement, toujours égal à lui-même, Weber (Neuchâtel) n'eut aucune difficulté à s'imposer face à Froidevaux courageux, mais peu inspiré.

Michaud et Läderach, de Colombier, n'ont pas souvent l'occasion de boxer devant leur public. Désireux de plaire, ils ne firent aucun cadeau à leurs adversaires qui tous deux n'entendirent pas le coup de gong final.

Bon arbitrage de Jack Weber, Neuchâtel, qui s'améliore à chaque meeting.

Combats préliminaires trois fois deux minutes

Légers : Stelner (la Chaux-de-Fonds) bat Valli (Neuchâtel) aux points.
 Welters lourds : Bonacossa (Neuchâtel) bat Bureau (la Chaux-de-Fonds) aux points.

Trois fois trois minutes

Welters : Weber (Neuchâtel) bat Froidevaux (la Chaux-de-Fonds) aux points.
 Mi-welters : Läderach (Colombier) bat Fuchs (Fribourg) par abandon au 2me round.

Plumes : Michaud (Colombier) bat Zweifel (Bienna) par k.o. au premier round.

Légers : Huguénin (la Chaux-de-Fonds) bat Noël (Colombier) par abandon au 2me round.

Welters : Marconi (Bienna) et Budal (la Chaux-de-Fonds) font match nul.
 Compétition des « Ceintures jaunes »
 Légers : Cuche I (la Chaux-de-Fonds) bat Walthert (Bienna) aux points.
 Welters lourds : Fick (Bienna) bat Wigon (Lausanne) aux points.

Arden FOR MEN

Préparations nouvelles
 Certitude d'élégance
 Pour l'homme raffiné !

chez le spécialiste

Kindler
 DROGUERIE
 RUE DE L'HÔPITAL 9 - Tél. 5 22 69

contre les maux d'estomac
 contre les maux de tête

Alka-Seltzer

Mais oui : l'Alka-Seltzer agit en même temps contre les maux d'estomac et les maux de tête. Il contient non pas un, mais plusieurs éléments actifs combinés. L'Alka-Seltzer est agréable à prendre et agit rapidement.

Représentant général en Suisse
 Dr. Hirtz Pharmaceutica Zurich

Stella Filtra
 la cigarette Maryland douce et racée
 au filtre vraiment efficace

Fr. 1.-

MARYLAND
Stella Filtra



Depuis bien des années, les usines Ford-Cologne, où se construit la TAUNUS, n'arrivent plus à suivre la cadence des ventes. Ce retentissant succès est le fruit des efforts inlassables des ingénieurs FORD, dans le seul but de produire des voitures toujours meilleures à un prix toujours plus modéré. Des millions de conducteurs reconnaissent les immenses avantages que FORD leur apporte par l'étroite coordination de la recherche sur le plan mondial.

TAUNUS 17M

4 portes

L'élégance discrète de la TAUNUS 17M, ses 4 vitesses et ses 4 portes proposent au plus exigeant des conducteurs tout ce qu'il peut souhaiter. En outre, la 12M (également 4 vitesses), est livrable déjà pour Fr. 7280.-

Distributeurs officiels FORD:

pour les marques Ford, Thunderbird, Chambord, Beaulieu, Taunus:

Grands Garages ROBERT, quai de Champ-Bougin 34-36 Neuchâtel, tél. 5 31 08

La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A.

Distributeurs locaux:

Couvret: Daniel Grandjean, garagiste Saint-Aubin: A. Perret & Fils, garage de la Béroche



NETTOYAGE CHIMIQUE

ATTENTION!

Notre nouveau parc de machines nous permet de réduire nos DÉLAIS DE LIVRAISON DE 2-3 JOURS. Service d'auto pour Neuchâtel.

EXPRESS

TEINTURERIE
NETTOYAGE CHIMIQUE

RÖTHLISBERGER - BÂLE - 20, rue du Théâtre

Magasin de Neuchâtel, rue des Sablons 57 - Tél. 5 53 64

REPASSAGE

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS!

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

MEUBLES LOUP

GRANDES FACILITÉS

LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4 NEUCHÂTEL Croix-du-Marché 3

La bonne enseigne

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines



Pour le bon commerçant

Enseignes sur pavé et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture M. THOMET FILS Ecluse 15

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le Moulin des Loups

ROMAN

par **Claude MONTORGE**

39

Un ineffable émoi le faisait frissonner à la seule pensée de voir sa femme heureuse, totalement satisfaite de son sort.

Il fallait si peu de chose pour cela.

Elle était si peu exigeante.

Un mot tendre qu'il lui disait à l'instant où elle ne s'y attendait pas, une attention qu'il avait pour elle, un compliment qu'il lui adressait, un sourire de gratitude pour le bonheur qu'elle mettait dans sa vie.

Il allait la revoir contente et rien au monde ne pouvait lui causer une joie plus profonde.

Tous ses anciens soucis allaient disparaître.

Il allait se retrouver épanoui comme à l'époque où il croyait qu'un bon génie était en lui, le guidant, lui indiquant tout ce qu'il fallait faire pour éveiller des sympathies de tous côtés, être fraternel à tous, pour sentir en soi une im-

mense bonté et une incomparable douceur, bien faite pour désarmer les traitres intentions du destin.

Contrairement à son attente, il trouva Jacqueline plongée dans une grande tristesse et une grande perplexité.

Tout de suite, il s'alarma.

— Avez-vous eu la visite de docteur Bernard ?

— Oui, rassurez-vous il me voit complètement hors de danger.

— Vous paraissez ennuyée pourtant ?

— J'ai eu une autre visite.

— Parlez; qu'est-il arrivé de fâcheux au moment où je croyais que le soleil allait entrer à flot dans notre maison, dans notre esprit, et dans nos âmes ?

— C'est monsieur le maire de Grégnigny qui s'est présenté en votre absence. Il m'a expliqué que vous vous intéressiez à une petite fille Vivette Morisot sur qui vient de s'appesantir un nouveau malheur. Je l'ai questionné pour connaître les raisons particulières que vous aviez de donner des marques de bienveillance et de compassion à cette enfant. Il m'a expliqué que vous aviez failli l'écraser sous votre voiture un jour que vous aviez en vous-même une grande commotion... Oh! mon ami, que de souffrances morales je vous ai causées!

— N'y pensez plus, ma chérie. A quelque chose malheur est bon. La

douleur est le creuset où l'affection se purifie. On se connaît mieux on se sent unis par des liens plus robustes quand on a éprouvé ensemble de grandes secousses on apprécie davantage son bonheur quand on l'a senti menacé.

Chavance avait pris les mains de Jacqueline dans les siennes et, comme elle restait distante et un peu triste, il lui demanda:

— A qui songez-vous ?

— A cette enfant, à cette pauvre petite Vivette, qui va être orpheline et toute seule au monde... toute seule au monde...

— Ils se regardèrent, comprirent la pensée qui leur était venue en même temps à tous deux.

Mme Chavance se jeta dans les bras de son mari, s'accrocha à son cou, murmura:

— Vous consentiriez ? Oh! que vous êtes bon!

— Non, répondit-il, c'est vous qui êtes bonne. Moi, j'ai des raisons de m'occuper de cette enfant, elle m'a causé un choc si terrible pour se faire remarquer de moi; et puis, elle est mignonne, éveillée et jolie; elle a un visage de petit ange, avec de grands candides et bleus, elle adorable; mais vous, vous ne l'avez pas vue? alors je ne m'explique pas...

— Elle est orpheline et nous n'avons pas d'enfant; est-ce que

cela ne suffit pas pour lui donner des droits à notre intérêt ?

— Chère Jacqueline. Alors, vous consentiriez ?

— A ce qu'elle soit le petit loutevau de notre Moulin des Loups ? J'ai lu tout à l'heure dans vos yeux que c'était votre intention en même temps que vous avez compris que c'était la mienne.

Des larmes de douceur étaient venues aux yeux de Chavance; il contemplait sa femme avec une admiration respectueuse et profonde.

— La vie est bonne, dit-il quand elle nous donne l'occasion de nous purifier de tout égoïsme et de devenir meilleurs. Promettez-moi, Jacqueline que vous oublierez jusqu'au souvenir de cette cruelle maladie qui m'a causé tant d'alarmes, que vous reviendrez jeune, gaie, et que vous chanterez encore les humbles romances que j'aimais tant vous entendre chanter.

— Je serai heureuse puisque je vais avoir le bonheur d'avoir une petite fille.

Mme Chavance avait eu un frémissement en prononçant ces paroles.

Résolument elle ajouta:

— Il y a une chose, Pascal, dont il faut bien que je vous entretienne. Vous avez dû vous demander comment il se faisait que j'avais un secret, que je me rendais seule à la convocation d'un inconnu ?

— Ma chérie, je sais quels ont été vos scrupules.

— Mais vous ne savez pas qui je suis persuadée que j'allais voir dans les ruines du château de Duesme, et avec quelle affolante angoisse je m'y suis rendue ?

— Je sais tout, j'ai tout deviné. J'ai revu aujourd'hui...

— Celui qui s'intitule lui-même « l'homme des ruines » ?

— A cause de toute celles qu'il a semées derrière lui et qu'il a voulu réparer loyalement, dans la mesure où cela était possible.

Interdite, la jeune femme regarda son mari, elle était toute tremblante. Elle demanda:

— Comment l'avez-vous reconnu ?

Sans une hésitation, Chavance répondit:

— A l'affection attendrie qu'il vous porte, à l'émotion paternelle qui l'étreint quand il parle de vous, à cent autres choses encore, mais je ne lui ai pas fait comprendre que je le reconnaissais. Et vous Jacqueline ?

— Oh! moi, quand j'ai reçu ce mot m'invitant à une rencontre avec un homme qui avait connu mon père et qui désirait me parler de lui, je fus torturée par l'injonction qui m'était faite de ne pas vous parler de ce secret. Puis, une intuition me suggéra la pensée de comparer l'écriture du billet que j'avais reçu à celle des très anciennes lettres

de mon père que j'avais retrouvées. Aucun doute n'était possible et cependant ce pauvre père ne sait pas encore que, moi aussi je l'ai reconnu.

— Il viendra demain ici, et le mieux sera de lui ouvrir vos bras, en lui donnant le titre qu'il lui sera si doux de s'entendre attribuer.

— Comme vous êtes bon, délicat et intelligent!

Il faudra que nous soyons très affectueux à son égard, il a été si longtemps privé des caresses de sa fille.

Jacqueline laissa tomber son front sur l'épaule de son mari; elle s'accrocha de ses deux mains à son cou, heureuse de pouvoir s'appuyer dans la vie sur cet être d'élite, au cœur généreux et loyal et elle balbutia:

— Puissent toutes les orphelines retrouver aujourd'hui un papa et une bonne protection.

Et ils restèrent ainsi, longtemps, enlacés et songeant au retour du sort.

F4



GAZ

Joie de sa vie: la nouvelle cuisinière à GAZ

Si facile à garder toujours propre, elle fait presque tout d'elle-même. Equipée de nouveaux brûleurs économiques, elle réduit la note du gaz.

Cuire au four? C'est si simple, avec le nouveau régulateur automatique de température qui pense et agit pour vous!

Avec tous ces avantages, son prix est réellement intéressant.

A partir de **Fr. 390.-** y compris les Fr. 30.- du régulateur.

GAZ sa flamme obéit au doigt et à l'oeil!



Bonification sur chaque cuisinière à gaz, remplaçant une ancienne, d'une prime de

Fr. 40.- pour une cuisinière à 4 feux

Fr. 30.- pour une cuisinière à 3 feux

Démontage et enlèvement sans frais de l'ancien appareil

Service du Gaz - Neuchâtel
Fbg du Lac 5 - Tél. 5 72 03

POUR VOTRE CONFORT



Couvertures

de laine, fond beige, avec bordure rayée en couleur

Couvertures

en belle laine douce, coloris beige clair, avec bordure jacquard

Nouveauté

COUVERTURE EN ORLON-VELOURS

légère comme une plume, souple et douillette, ne craint pas les mites, facile à laver, sèche très vite, bordée d'un ruban de satin nylon

140/190	1980
150/205	2750
170/215	3350
200/240	3950
150/210	59.-
170/220	75.-
200/240	98.-
230/260	129.-
pour lit d'enfant	110/145 39.-
pour lit normal	170/220 98.-

BIEN SERVI

Au Sans Rival

GRANDS MAGASINS

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréats français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-Dactylographe
Secrétaire-Administration
Baccalauréat Commercial

Préparation au diplôme fédéral de comptable
Classes préparatoires (6 degrés)
dès l'âge de 10 ans

Ecole Lémania

Chemin de Mornex (à 3 min de la Gare)
LAUSANNE
Tél. (021) 73 05 12



parfait pour votre grande lessive

Lessive complète idéale rendant toute adjonction superflue! Votre linge sera d'une blancheur éblouissante, il sentira bon et restera beau.

(500 g - 83.3)
Le paquet de 450 g
(poids au remplissage)

-.75

V-LINDA et POUR TOUT sont munis du signe de qualité Q de l'Institut ménager suisse



le produit idéal pour laver la vaisselle

POUR TOUT est si doux que vous pouvez l'employer également pour laver vos lainages et votre lingerie fine. POUR TOUT ménage vos mains.

(500 g 1.25)
Le paquet de 195/205 g
(poids au remplissage)

-.50

Les produits de lessive et de nettoyage MIGROS sont des produits de toute première qualité.



MIGROS

COUPE HARDY AUTORISÉ

chez **FRANÇOIS** coiffeur de Paris
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

AGENCE IMMOBILIÈRE AGRICOLE ET FORESTIÈRE AUTORISÉE

LE COUDRIER

Achat - Vente - Gérance
Dôme 81 NEUCHÂTEL la Coudre
Louis-Auguste NUSBAUMER
Tél. 5 28 73

PETITS TRANSPORTS

Déménagements
O. Vivarelli NEUCHÂTEL - Tél. 5 80 86

A VENDRE

1 complet en gabardine olive, 40 fr.; 1 auto-coat, 20 fr.; 1 veste sport et pantalon, 15 fr.; 1 manteau de pluie, 5 fr.; le tout taille 46-48; 1 paire de souliers neufs No 40, 25 fr.; 1 paire de souliers de football No 40, 10 fr. Mme Bruhin, Parcs 53, Neuchâtel.

Blanchisserie de Boudry

Faubourg Ph.-Suchard 3, tél. 6 40 39

ON SE REND A DOMICILE POUR PRENDRE ET LIVRER LE LINGE

Travail prompt et soigné

LINGE PLAT

PRIX : Fr. -.80 le kg. de linge lavé et essoré
Fr. 1.— le kg. le linge, lavé, essoré et séché
Fr. 1.20 le kg. de linge lavé, séché et repassé

-.90

par jour, c'est la dépense minuscule pour le grand plaisir d'un

abonnement-télévision

Sont mis à la disposition des abonnés les célèbres appareils SCHAU-LORENZ. Grand écran-image 972 cm². Des milliers d'amis de la TV sont des abonnés enthousiastes. Demandez les prospectus.

Radio Steiner

Steiner SA, Valentin 25, Lausanne

ROULIN-RADIO TÉLÉVISION

Magasin spécialisé

TÉLÉVISEUR depuis Fr. 835.—

Facilités de paiement - Renseignements sans engagement
Tél. 5 43 88 Seyon 18

CHAMONIX-ORANGE

c'est de l'orange en biscuits



c'est une gourmandise fourrée à la gelée d'oranges douces dont vous goûterez le savour et parfum

Demandez à votre détaillant une dégustation **gratuite**

Une des Spécialités de **L'ALSACIENNE** biscuits

MOBILIÈRE SUISSE

Assurances incendie, vol, eaux, glaces

Vous serez bien conseillés - bien assurés

Paul Favre / Agence générale de Neuchâtel

20 NOVEMBRE

Le temps passe... la chance peut-être aussi!

Envoyez sans tarder votre réponse au

GRAND CONCOURS S.E.N.J.

Dernier délai: 20 novembre 1958

TIP-TOP vous présente son nouveau service

Chemises - Express



Lavage et repassage

2 chemises	3 jours	Fr. 2.50
----------------------	-------------------	--------------------

VOUS AUSSI SEREZ RAVIS DE NOTRE TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Tip-Top

CHEMISES

RUE DU CONCERT NEUCHÂTEL
Chalet vis-à-vis de la Feuille d'avis

Chez moi vous trouverez également un choix inégalable en chemises et cravates

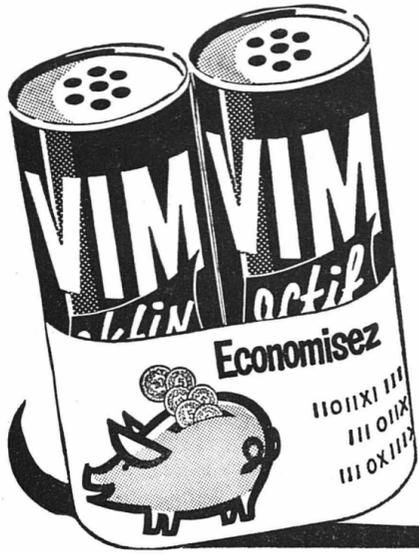
AVIS DE TIRS

Des tirs aux armes d'infanterie auront lieu comme suit :

- mercredi 12. 11. 58, de 0800 à 1700, région Les Manvels - Pt. 1346 (Tête-de-Ran - les Neigeux);
- jeudi 13. 11. 58, éventuellement vendredi 14. 11. 58, de 0900 à 1700, région la Baronne - le Croza de l'Eau (Creux-du-Van).

Le public est prié de se référer aux avis de tirs affichés dans les communes et aux environs des emplacements et de se conformer aux ordres des sentinelles.

Le cdt. Cp. Gardes-fortifications 2
Tl. (038) 5 49 15



Economisez!

2 grandes boîtes de VIM actif

Fr. 1.25

Café-bar de l'avenue de la Gare

Au bar : Ambiance sympathique
Musique « 200 sélect. »
JEU AMÉRICAIN

Au café : Fondue, croûtes au fromage, assiettes maison froides ou chaudes.

Les nouveaux tenanciers :
M. et Mme F. SCHNEIDER.

AVIS IMPORTANT aux propriétaires de chiens « boxer »

Le Boxer-Club de Suisse informe les propriétaires de chiens « boxer », qu'un examen de caractère et de sélection aura lieu le samedi 22 novembre 1958, à 14 heures, dans les jardins du port de Saint-Blaise. Les « boxers » destinés à l'élevage devront avoir subi avec succès cet examen pour que leurs portées puissent être inscrites au livre des origines suisses. Age minimum 18 mois. — Prière de s'annoncer jusqu'au 15 novembre 1958, en envoyant le pedigree à M. Ducret, sélectionneur, Collonge-Bellerive (GE), tél. privé (022) 8 25 17.

Clinique d'habits
Téléph. 5 41 23
Neuchâtel *Botteloud*
Temple-Neuf 4
nettoie, répare, transforme, stoppe
tous vêtements Dames-Messieurs
REMISE... à votre taille de vêtements hérités
VÊTEMENTS SUR MESURE

Les causes et les conséquences des accidents de la circulation

Conférence destinée aux élèves de l'AUTO-ÉCOLE MIGROS, mardi 11 novembre 1958, à 20 heures, Bercles 8, atelier de peinture.

Les anciens élèves de l'Auto-Ecole Migros sont très cordialement invités à cette conférence.

AUTO-ÉCOLE R. VIGUET
Cours spécial
notre cours d'hiver à TARIF RÉDUIT
Tél. 5 33 51 — En cas de non-réponse, appeler le soir dès 20 heures

Pro Juventute

Les enfants des écoles primaires de la ville, munis de petits bordereaux, passeront à domicile dès mercredi 12 novembre pour prendre les commandes de timbres et de cartes.

Le public est prié de les bien recevoir, même s'il arrive que de petits vendeurs frappent plusieurs fois à la même porte.

La plus grande politesse a été recommandée à tous les écoliers et l'ordre leur a été donné de ne pas offrir les timbres dans la rue, les magasins, les restaurants, les banques, les hôpitaux et les maisons de commerce.

Pro Juventute, Neuchâtel.

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
André WESSNER, Neuchâtel. Tél. 8 36 36

Chaumont Golf Hôtel, sur Neuchâtel
FERMETURE ANNUELLE
du lundi 10 novembre 1958 à Pâques 1959

A vendre

CHALET
6 m. 70 x 5 m., transportable. S'adresser à Grobet, Grandson.

Canadienne
doublée teddy-bear, 20 fr.; windjack, 15 fr. pour garçon de 10 ans, ainsi que divers habits pour 5 à 10 ans. Tél. 5 73 59, de 19 à 20 heures.

Banc d'angle
avec table et 4 chaises, en très bon état, à vendre. Adresser offres écrites à P.C. 4502 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à vendre 600 pieds de

fumier
à charger à port de camion; à enlever tout de suite. Charles Rollier-Pfenniger, Nods (J.B.).

PETIT MOBILIER
en palissandre (3 pièces) style Louis XVI, usagé, mais pas ancien, à vendre 150 fr.; 1 métier à tapisserie sur pieds. Adresse: Tissot, Colombier, tél. 6 32 63.

NE GASPILLET PAS VOS LOISIRS

ÉCOLE-CLUB Migros

16, rue de l'Hôpital
Tél. 5 83 49

COURS DU JOUR ET DU SOIR

Dessin - Peinture - Académie - Céramique - Mosaïque
4 leçons de 2 h. par mois Fr. 15.—

BRIDGE Nouveaux cours. 4 leçons de 2 heures Par mois Fr. 18.—	LANGUES Cours spéciaux pour étudiants. Cours pour adultes. 4 leçons de 1 h. par mois Fr. 7.50
--	---

PEINTURE SUR PORCELAINE 4 leçons de 2 h. par mois Fr. 15.—

COUTURE 4 leçons de 2 1/2 h. Fr. 15.—	DANSE (perfectionnement) 4 leçons de 2 h. Fr. 18.—
---	--

ÉQUITATION 5 leçons de 1 h. Fr. 32.—

PHOTOGRAPHIE 8 leçons de 2 h. Fr. 30.—

ORTHOGRAPHE - CORRESPONDANCE - COMPTABILITÉ
STÉNOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE

AUTO-ÉCOLE 4 h. de théorie, 8 h. de conduite individuelle, Fr. 125.—
1 h. hors cours Fr. 15.—

NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES SUISSES ALLEMANDS
Le programme sera établi avec les participants. Etude des subtilités de la langue française, exercice d'élocution, conférences, visites, etc. 4 soirées par mois Fr. 15.—

Thé gratuit à tous les élèves qui fréquentent nos cours de l'après-midi

Secrétariat ouvert de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

FAITES-VOUS DES AMIS

Dans le monde

L'UNION

assure depuis 130 ans

Agence générale
René Hildbrand
22, faubourg de l'Hôpital - Neuchâtel
Tél. 5 44 63

Mina von Allmen
expose ses pastels
du 1er au 15 novembre à son domicile,
Carrels 20, Neuchâtel 6.

Auto-Ecole DAUPHINE Double commande
Tél. 5 44 42

STOPPAGE D'ART
Mme C. Schneider - Faubourg de l'Hôpital 31
Téléphone (038) 5 26 22 - Neuchâtel
Envol par poste Nettoyage chimique

RADIO-TÉLÉVISION RÉPARATIONS
Chavannes 4 Neuchâtel J.-P. CARMINATI
Téléphone 5 85 20

LEÇONS DE PIANO
Cours du jour et du soir
Mademoiselle H. Perregaux
Professeur
Faubourg de l'Hôpital 17

Compagnie des Volontaires
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SAINT-MARTIN
Mardi 11 novembre 1958, à 14 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

PRÊTS
BANQUE EXEL
NEUCHÂTEL
Avenue Rousseau 5

Mécontent de votre radio !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

Prêts
BANQUE GOLAY
& Cie
Passage Saint-François 12
LAUSANNE
Tél. (021) 22 66 33

TRANSPORTS
(par véhicules capotonnés)
Neuchâtel-Berne
Neuchâtel-Lausanne
deux fois par semaine prend en charge petits déménagements, meubles ou autres
W. Maffli, Peseux
Tél. 8 13 63

Les HALLES ignorent la volaille congelée

PRÊTS
Service de prêts S.A.
Lucinge 6, Lausanne
Tél. (021) 22 52 77

Prix Nobel de médecine en l'an 2000 ?

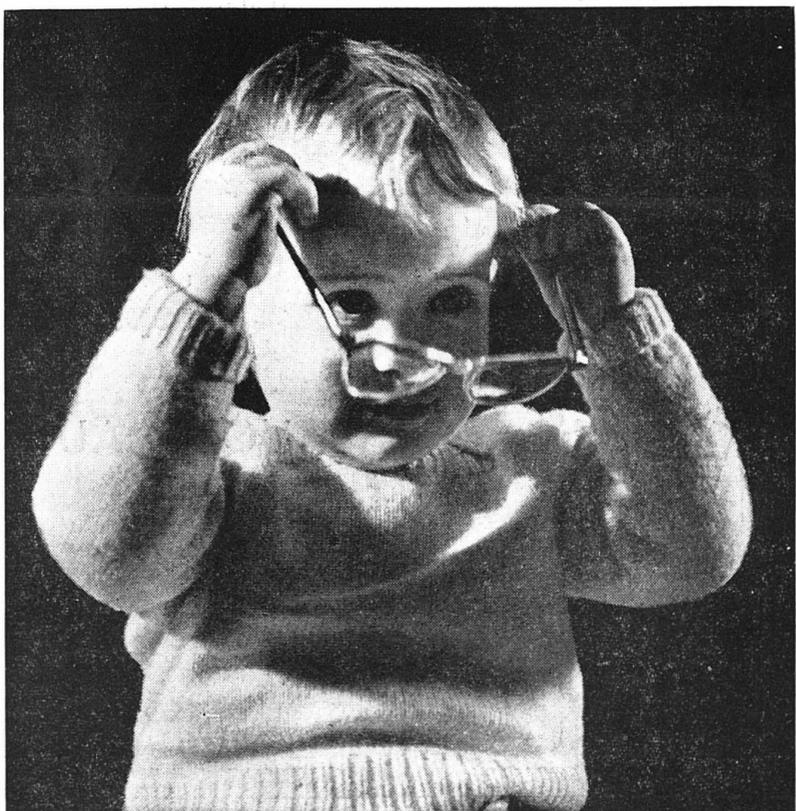
Qui trouvera le remède contre le cancer, les rhumatismes, l'artériosclérose ? ...
Votre fils - votre fille ?
« D'abord, dites-vous, ils feront des études ou un apprentissage, selon leurs aptitudes ». La réponse aux nombreuses questions que cela pose, vous la trouverez dans la brochure que vous offre « La Suisse-Vie » à l'occasion de ses 100 ans.



Intitulée «Préparation aux carrières de l'avenir», elle comporte un large aperçu de l'enseignement supérieur en Suisse et des portes qu'il ouvre à vos enfants. Pour qu'ils puissent acquérir une formation complète, «La Suisse-Vie» a créé une nouvelle assurance-études. Elle vous donne la certitude que vos enfants auront les moyens de faire des études - même si vous n'êtes plus en mesure d'en assumer les frais. Pour recevoir gratuitement la brochure «Préparation aux carrières de l'avenir», il suffit d'en faire la demande à :

Edouard Prébandler
Agent général, Neuchâtel
Tél. 038 5 35 33, rue Saint-Honoré 1

La génération de l'an 2000 est en marche



1858 - 1958
100 ans La Suisse-Vie

La Suisse
Société d'assurances sur la vie
Lausanne

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le Conseil fédéral et la prochaine législature

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Toutefois, au moment même où la mise en œuvre des accords de Rome sur le Marché commun va poser, en l'absence d'une zone de libre-échange, de très graves problèmes à nos industries d'exportation, d'aucuns se demandent s'il conviendrait de confier le département-mammouth à un homme naturellement porté d'abord vers les intérêts du marché intérieur et plus spécialement de l'agriculture.

Telles sont quelques-unes des considérations qui seront agitées, ces prochaines semaines, avant la séance de l'Assemblée fédérale. Pour y voir plus clair, il faudra attendre les réunions des groupes, au début de la session qui s'ouvrira le 1er décembre prochain.

M. STREULI QUITTERA-T-IL LE CONSEIL FÉDÉRAL ?

Mais voici que l'hebdomadaire radical neuchâtelois donne consistance à un bruit qui a pris naissance peu après le vote du projet financier: M. Streuli ne resterait pas au « Bernerhof » au-delà de la présente législature.

Son départ, à la fin de l'année prochaine n'aurait, en tout cas, rien d'inévitable. Entré dans les conditions que l'on connaît au Conseil fédéral — M. Weber venait d'en sortir en claquant les portes — le grand argentier mit une évidente bonne volonté à chercher une « solution politique » au problème financier. Il crut avoir trouvé, mais les partis, les associations économiques et le parlement lui firent comprendre que l'imagination ne payait pas. Il dut se rabattre sur les anciennes méthodes, rechercher à son tour l'honnête compromis helvétique, se résigner aux marchandises pour arriver à ce résultat qu'il faudra recommencer dans deux ou trois ans. Le régime financier voté par le peuple le 11 mai dernier ne doit pas survivre à la Saint-Sylvestre de 1965. Or, M. Streuli ne tient pas à refaire le pénible chemin déjà parcouru.

ET M. ETTER ?

S'en irait-il seul ? Depuis quelques années, on prête à M. Etter, qui aura

67 ans peu avant la Noël, l'intention de songer à la retraite dès qu'il aura fêté ses noces d'argent avec le pouvoir, c'est-à-dire l'an prochain également, puisqu'il entra au Conseil fédéral au printemps 1934. Si tout va bien d'ailleurs, il aura fait passer devant les Chambres, pour la fin de la législature, la loi sur l'assurance-invalidité et satisfait ainsi la bien légitime ambition de laisser, à son départ, une grande œuvre sociale.

PLACE LIBRE POUR DEUX SOCIALISTES

Ainsi, on verrait partir un radical et un conservateur, ce qui laisserait la place libre pour deux socialistes, s'il se trouve — ce qui semble être le cas maintenant — une majorité parlementaire en faveur de la formule: deux radicaux, deux catholiques, deux socialistes, un agrarien au Conseil fédéral.

Mais attention, si M. Streuli doit être remplacé par un socialiste, les deux radicaux, MM. Chaudet et Petitpierre, sont des Romands, ce qui ne ferait pas du tout l'affaire des Allemands. Aussi, certains stratèges estiment-ils qu'une troisième vacance arrangerait bien les choses.

IL FAUT ATTENDRE LES ÉLECTIONS ET L'OPINION DES INTÉRESSÉS

On le voit, si notre parlement a la réputation, à peine surfaite, d'être le plus ennuyeux du monde, ses coulisses laissent cependant aux manœuvriers un champ d'action à la mesure des choses de chez nous.

En l'occurrence, toutefois, il ne faut pas prendre le galop. Si ingénieuses que soient les combinaisons échafaudées — on en parlait durant la précédente session déjà — elles ne tiennent pas compte de deux éléments fort importants: le résultat des élections d'octobre prochain d'abord. Or, jusqu'ici, aucun des conseillers fédéraux en charge n'a encore fait connaître ses intentions et l'on admettra bien que les meneurs de jeu devront en tenir compte.

G. P.

CONFÉDÉRATION

M. LEPORI AU CONGRÈS CONSERVATEUR: « Notre patrie n'est pas là où l'on étouffe tout mouvement de liberté »

L'assemblée des délégués du parti conservateur chrétien-social suisse s'est réunie à Bâle. Après un long débat elle s'est ralliée à la proposition du comité central tendant à laisser aux partis cantonaux la liberté de prendre position au sujet du projet fédéral sur le droit de vote féminin. Elle a décidé d'approuver la convention sur le Spoel et l'augmentation de la mise dans les kursaals, projets qui seront soumis à la prochaine votation fédérale.

Le conseiller fédéral Lepori a prononcé un discours dans lequel il a déclaré notamment:

La neutralité, principe inébranlable de notre politique extérieure, ne nous empêche pas, en tant qu'hommes, magistrats, citoyens, de nous ranger moralement dans un des camps. Notre choix est d'ailleurs fait.

(...) Notre patrie spirituelle n'est pas là où l'on étouffe tout mouvement de liberté, où l'on impose le travail forcé, où l'on arrache les enfants à la famille pour façonner leurs âmes dans l'esprit communautaire qui les dégrade au rang de serfs, elle n'est pas là où les procès politiques aboutissent à des crimes légaux, où les entraves à la liberté d'expression touchent à la persécution et aboutissent à mettre au ban de la société les artistes et penseurs qui s'élevaient des goles de la pensée officielle. Elle n'est pas là où la destinée de l'homme est répétée et se borne, sous un ciel fermé, à la recherche du seul bonheur matériel.

(...) L'apport de notre pays à la solution des problèmes économiques communs, sa présence dans les institutions internationales, pour autant que les principes de la souveraineté et de la neutralité le permettent, son activité charitable, témoignent de notre volonté de ne pas faillir aux devoirs que l'heure impose. Peut-être l'avenir posera-t-il à la Suisse d'autres problèmes, voire des dilemmes. Ne craignons pas le moment où nous devrons les affronter: une sagesse séculaire nous a toujours permis de trouver d'instinct le chemin juste, de trouver un équilibre entre notre tradition et le dynamisme de l'histoire.

LES DÉCISIONS DU CONGRÈS RADICAL

(C.P.S.) Une assemblée extraordinaire des délégués du parti radical démocratique suisse s'est tenue, samedi après-midi, à Olten, sous la présidence du conseiller national Dietsch. Elle avait pour but de permettre au parti de prendre position avant la votation fédérale du 7 décembre prochain. L'assemblée s'est prononcée pour l'adoption des deux projets (kursaals et Spoel).

KAFA

et la douleur s'en va
vendue dans les pharmacies et drogueries

A l'Union romande de journaux

LAUSANNE, 9 (A.T.S.). — L'Union romande de journaux a tenu à Lausanne, sous la présidence de M. Marc Wolfrath, sa 39me assemblée annuelle à laquelle ont assisté une soixantaine de représentants de journaux et d'agences de publicité.

Contre la publicité par voie détournée

La publicité faite à des firmes extérieures lors de courses cyclistes a fait l'objet de critiques, ainsi que l'abus des « public relations » qui consistent dans de trop nombreux cas une forme raffinée de publicité gratuite. Les journaux romands déplorent qu'une quantité d'invitations soient adressées à leur rédaction pour des voyages, des visites, des conférences de presse, trop souvent dans le but d'obtenir des comptes rendus gracieux de manifestations de caractère nettement commercial et intéressé.

C'est pourquoi, l'assemblée engage ses membres et les rédactions à rejeter ces demandes abusives. Elle met en garde le public et les annonceurs contre les entreprises de ceux qui, ne respectant pas les règles établies avec l'Association suisse des « public relations », se font fort d'obtenir, moyennant honoraires, la publication gratuite de textes truffés de publicité camouflée. Une publicité honnête, loyale et efficace se traite au grand jour, directement ou par l'intermédiaire des professionnels de la publicité. Elle ne doit pas essayer de s'implanter par des moyens détournés qui desservent les intérêts de l'annonceur.

L'assemblée a procédé à l'admission de deux nouveaux membres: « La revue internationale de criminologie et de police technique » et « L'Echo illustré », tous deux de Genève. Le président a exprimé la gratitude de l'assemblée à M. Alfred Journot (Imprimerie vaudoise, Lausanne), trésorier de l'association dès 1935, qui décline irrévocablement toute réélection.

ZURICH

Le réquisitoire au procès des usuriers

ZURICH, 9. — Vendredi et samedi, le procureur de district Frick a prononcé son réquisitoire dans le procès des usuriers. Il a renoncé à s'arrêter à chaque cas, estimant que les preuves contenues dans le dossier et apportées au cours des audiences avaient suffisamment éclairé le tribunal. Il a réclamé les peines suivantes: sept ans de réclusion et cinq ans de privation des droits civiques pour Adolf Burgisser, cinq ans de réclusion et quatre, respectivement, trois ans de privation des droits civiques pour Robert Burgisser et Alois Schwieger, enfin 15 mois de réclusion et deux ans de privation des droits civiques pour Emil Hofmann.

Dans son réquisitoire, M. Frick s'est attaché à trois points: 1. la personnalité des accusés; 2. le délit d'usure; 3. les méthodes des accusés en vue de camoufler leurs opérations et d'empêcher les victimes d'apporter des preuves.

ARCADES CINÉMA

3 DERNIERS JOURS Ce soir à 20 h. 30

LES MISÉRABLES

Un résumé de la première époque est projeté à l'écran avant le début de la deuxième époque et fin

Location ouverte de 14 h. à 18 h. ☎ 5 78 78

Où va Emile?

GENÈVE

Aujourd'hui s'ouvre la conférence pour la prévention des attaques par surprise

GENÈVE, 8. — Les experts de cinq pays occidentaux ont procédé samedi matin à des consultations préparatoires, en vue de la conférence pour la prévention des attaques par surprise, qui doit s'ouvrir aujourd'hui à Genève et à laquelle participeront huit pays. La délégation suisse est arrivée hier à Genève.

Le tirage de la Loterie romande

Le tirage de la 166me tranche de la Loterie romande a eu lieu samedi soir au château de Dardagny. En voici les résultats:

Tous les billets se terminant par 5 gagnent 12 francs.

Tous les billets se terminant par 11 gagnent 15 francs.

Tous les billets se terminant par 97 gagnent 18 francs.

Tous les billets se terminant par 246, 384, 097, 191 gagnent 21 francs.

Tous les billets se terminant par 604 gagnent 30 francs.

Tous les billets se terminant par 466 gagnent 36 francs.

Tous les billets se terminant par 0876, 5318, 9040 gagnent 60 francs.

Tous les billets se terminant par 9897 gagnent 120 francs.

Les billets suivants gagnent 150 francs: 086,766 095,893 104,710, 108,496, 116,921, 130,508, 145,366, 171,775, 191,737, 199,833.

Les numéros suivants gagnent 180 francs: 106,534, 108,890, 121,755, 132,030, 150,670 170,314, 181,630, 185,806, 187,579, 187,657.

Les numéros suivants gagnent 240 francs: 086,936, 090,811, 130,149, 130,778, 133,217, 169,405, 176,901, 178,219, 179,990, 193,227.

Les numéros suivants gagnent 300 francs: 086,115, 098,642, 103,339, 119,025, 188,930.

Les numéros suivants gagnent 450 francs: 088,702, 141,047, 165,741, 184,479, 193,723.

Les numéros suivants gagnent 600 francs: 135,943, 152,265, 168,991, 180,461, 183,596.

Les numéros suivants gagnent 750 francs: 101,082, 104,934, 128,358, 154,635, 187,170.

Les numéros suivants gagnent 75,000 francs: 103,478, 172,075.

Les numéros suivants gagnent un lot de consolation de 750 francs: 103,477, 103,479, 172,074, 172,076.

(Seule la liste officielle du tirage fait foi.)

ARGOVIE

C'était un accès de folie

BREMEN, 9. — Le cycliste qui avait porté un coup de tournevis dans le dos d'une jeune fille de 19 ans, à Hermetschwil, alors qu'elle rentrait chez elle à vélo, a été arrêté et conduit sur les lieux de son exploit: Il s'agit d'un manœuvre de quinze ans, de Boswil, district de Muri. Il a déclaré qu'il avait été saisi d'un accès de folie et qu'il avait pris la fuite.

Autour du monde en quelques lignes

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, et le chancelier Adenauer ont réaffirmé au cours de leurs entretiens leur intention de poursuivre au sein de l'O.T.A.N. les efforts communs en vue de la sauvegarde de la paix mondiale. M. Ludwig Erhard, ministre de l'économie est rentré à Bonn de son voyage de 5 semaines dans 7 pays asiatiques.

Le syndicat des mineurs a organisé dimanche de grandes manifestations de protestation afin de souligner le caractère sérieux de ses revendications en vue de conjurer la crise de la mévente charbonnière.

De nombreuses cérémonies se sont déroulées dimanche dans tout le pays pour commémorer la « nuit de cristal » du 9 novembre 1938 au cours de laquelle Hitler ouvrit l'effroyable campagne de destruction du judaïsme.

En BELGIQUE, un accord de coopération entre les Etats-Unis et l'Euratom a été signé samedi à Bruxelles.

En ROUMANIE, on apprend que 235 prêtres et moines de l'Eglise orthodoxe ont été arrêtés dans le pays au cours de ces derniers mois.

En REPUBLIQUE ARABE UNIE, un communiqué du « gouvernement algérien libre » dénonce les « activités criminelles des agents français, destinées à susciter en Europe un climat de haine et d'hostilité contre les Algériens ».

En SYRIE, 40 étudiants tunisiens boursiers de l'Etat qui poursuivaient des études supérieures à l'Université de Damas ont reçu l'ordre de M. Bourguiba de regagner immédiatement la Tunisie.

En ITALIE, 25,000 ouvriers agricoles de la région de Brescia se sont mis en grève pour trois jours pour appuyer des revendications de salaires.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

CHYPRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aide-mémoire turc sur Chypre

ANKARA, 9 (A.F.P.). — Le ministre turc des affaires étrangères a publié samedi soir le texte de l'aide-mémoire sur Chypre que la délégation turque a fait remettre à New-York à tous les membres des Nations Unies. Ce document s'attache à réfuter l'argumentation du memorandum distribué il y a quelques jours par la Grèce et qui rejetait sur la Turquie et la Grande-Bretagne la responsabilité de l'échec des négociations engagées à Paris par l'O.T.A.N. en vue de trouver une solution au problème de Chypre. Il souligne notamment l'esprit de conciliation et de modération dont la Turquie a fait preuve durant tout le temps des négociations tant à l'O.T.A.N. même qu'à l'extérieur, et notamment en Turquie. Cette attitude contraste avec celle de la délégation et du gouvernement hellènes, dont le ministre des affaires étrangères a multiplié pendant toute cette période les déclarations menaçantes.

Le ministère des affaires étrangères a fait suivre la publication de ce document d'une mise au point relative à certaines accusations formulées par la Grèce. Les trois points suivants y sont développés:

● Contrairement aux affirmations de la Grèce, l'envoi par la Turquie d'un représentant de son gouvernement à Nicosie n'est nullement en contradiction avec le traité de Lausanne.

● Octroyer l'indépendance à Chypre ne serait pas en réalité un compromis.

● La Turquie ne poursuit aucune visée « colonialiste » dans l'affaire de Chypre.

Echec américain

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La fusée lunaire était équipée des mêmes instruments que le « Pionnier 1 » qui, le mois dernier, avait atteint l'altitude de plus de 126,000 km. Sa longueur était de près de 29 mètres.

Elle a été tirée à 2 h. 30 et 20 secondes (8 h. 30' 20", heure suisse).

Le deuxième étage de la fusée s'alluma 270 secondes après le lancement. Six minutes plus tard, les signaux de la fusée étaient nettement captés à New-York. Elle émettait sur la longueur d'ondes de 108,6 kilocycles.

Au tour de l'armée de terre

CAP CANAVERAL, 9 (Reuter). — Des experts de l'armée américaine ont activé dimanche les préparatifs en vue d'essayer d'atteindre la lune, après que l'aviation militaire eut subi trois échecs. Le quartier général de l'armée à Washington a annoncé que le matériel nécessaire pour le lancement d'une fusée contenant des instruments spéciaux a été envoyé à Cap Canaveral.

Lancement d'une fusée canadienne

CHURCHILL, 9 (Reuter). — Une fusée du type Nike-Cajun CC. 6.01 fabriquée par les laboratoires de recherches canadiens pour le compte de la défense a été lancée vendredi soir et a atteint une altitude de 142 km. On annonce de source officielle que l'expérience a été « satisfaisante ».

TUNISIE

Livraison d'armes américaines avec l'accord de la France

WASHINGTON (Reuter). — Des fonctionnaires américains ont annoncé vendredi à Washington, que les Etats-Unis ont l'intention de vendre à la Tunisie une quantité limitée d'armes légères d'infanterie pour renforcer ses forces armées. Ils ont ajouté que la France, qui s'était d'abord opposée à de telles livraisons, craignant que les armes passent trop facilement aux mains des rebelles du F.L.N., a finalement donné son agrément.

FRANCE

Incident à la conférence de l'Unesco

PARIS, 9 (A.F.P.). — Un incident, sans précédent dans l'histoire de l'Unesco, s'est produit samedi après-midi à la séance de la conférence de cette organisation: la délégation soviétique et toutes celles des pays de démocratie populaire ont quitté la salle des séances lorsque le délégué de la Chine nationaliste, dont le droit de vote avait été confirmé, est monté à la tribune.

Dès que l'orateur eut terminé son discours, les délégations de l'U.R.S.S. et des pays de démocratie populaire ont regagné la salle des séances.

GRANDE-BRETAGNE

Zone de libre-échange

Le désaccord persiste entre Paris et Londres

LONDRES, 9 (A.T.S.). — Les pourparlers londoniens du ministre des affaires étrangères français, M. Couve de Murville, le 6 novembre, n'ont pas permis de réaliser le moindre progrès dans la question de la « zone européenne de libre-échange », relèvent les milieux officiels britanniques et la presse londonienne.

A Londres et à Paris, les discussions tournent actuellement autour de la question de savoir ce qui pourrait encore être fait pour éliminer la résistance de la France. On suggère notamment une rencontre Adenauer-de Gaulle-MacMillan. Une autre suggestion serait que le Royaume-Uni introduisît sans tarder la libre convertibilité de la livre sterling. De toute manière, on ne distingue pas nettement l'action qu'aurait cette démarche sur les pourparlers concernant la zone de libre-échange. Si la Grande-Bretagne et d'autres pays rendaient librement convertibles leurs devises, à la condition de posséder entre eux 50 % des participations de l'Union européenne de paiements, ils pourraient mettre fin à cet organisme. La valeur de cette carte dans le « jeu de la zone de libre-échange » ne consiste pas le fait que l'on pourrait mettre fin à un système de clearing des dettes commerciales (l'accord européen sur les devises pourrait le remplacer), mais dans l'incertitude qui accompagnerait cette libéralisation des devises.

ITALIE

Des élections municipales

ROME, 9 (A.F.P.). — Plus de 800,000 électeurs se sont rendus aux urnes dimanche pour renouveler les Conseils municipaux de 198 communes et pour désigner 9 conseillers généraux en remplacement de ceux qui sont décédés, dans diverses régions de la péninsule, depuis la dernière consultation « administrative » de 1956.

HOLLANDE

La thèse suisse exposée au procès Interhandel

LA HAYE, 8 (A.F.P.). — La Cour internationale de justice a repris samedi matin ses audiences publiques dans l'affaire de l'« Interhandel » pour entendre l'exposé des avocats du gouvernement suisse (MM. Sauser-Hall et Guggenheim), réfutant les exceptions préliminaires soulevées précédemment par l'agent du gouvernement des Etats-Unis.

CANADA

Gros sinistre à Montréal

MONTRÉAL, 9 (A.F.P.). — Dans le centre de Montréal, une explosion suivie d'un incendie a complètement détruit l'aile d'un immeuble habité par une centaine de personnes.

Trente personnes au moins se trouvaient dans l'aile du bloc d'immeubles où le feu a pris naissance. Le chef de la protection civile a déclaré qu'une personne au moins avait péri dans les flammes. Une vingtaine d'autres ont disparu. Un pompier a précisé que selon des évaluations prudentes une quinzaine de personnes auraient péri.

ALGÉRIE

8 membres du F.L.N. condamnés à mort

ALGER, 9 (Reuter). — Un tribunal militaire français a condamné à mort huit membres du F.L.N. pour activités terroristes.

Les listes en présence

ALGER, 10 (A.F.P.). — A 23 heures, 40 listes de candidatures pour les élections législatives en Algérie étaient parvenues à la commission de contrôle d'Alger, émanant des 18 circonscriptions électorales.

(Réd. — Il semble qu'in extremis le climat électoral se soit déchaîné en Algérie depuis vendredi dernier. On connaît aujourd'hui exactement quelle est la situation mais certains observateurs indiquent samedi que la majorité des listes serait formée de partisans de l'intégration.)

Une interview du « ministre de l'intérieur » du « gouvernement libre »

Interviewé à la télévision algérienne peu avant minuit, M. Mohammed Yazid, ministre de l'information du « gouvernement algérien libre », a déclaré qu'aucun Algérien « qui n'est pas un traître à son pays » son peuple n'accepterait de se présenter aux élections françaises. « J'espère, a-t-il ajouté, que le général de Gaulle préférera parler directement avec les chefs algériens responsables. S'il n'y a pas d'accord, nous serons contraints de poursuivre la guerre même si cela entraîne une extension du conflit. »

Dernière minute

52 listes déposées

ALGER, 10 (A.F.P.). — Cinquante-deux listes électorales pour l'ensemble des dix-huit circonscriptions d'Algérie avaient été déposées avant dimanche minuit, date limite de la clôture pour les prochaines élections législatives.

11 listes s'affronteront à Alger, six à Oran et Bone, 4 à Constantine et Flemcen, 3 à Setif et 2 à Blida, Medea, Mostaganem, Philippeville, Batna, Bougie. Seule une liste a été déposée à Tizi Ouzou, Orléansville et Tiaret.

Elles réunissent 193 candidats (suppléants non compris) soit 126 musulmans et 67 Européens. Le nombre des sièges à pourvoir est de 66 (21 Européens et 45 musulmans).

HELVETIA INCENDIE SAINT GALL

TOUTE SÉCURITÉ

RADIO

Lundi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., joyeux réveil. 7.15, informations. 7.20, autour du monde. 11 h., émission d'ensemble: musiques et refrains de partout. 11.20, vies intimes: vies romanesques. 11.30, musique française. 12 h., au carillon de midi. 12.45, informations. 12.55, en vers et contre tous. 13 h., d'une gravure à l'autre. 13.35, les belles heures lyriques. 13.55, femmes chez elles.

16 h., « Le Rouge et le Noir », feuilleton de Stendhal. 16.20, musique de chambre romantique et contemporaine. 17 h., l'Europe à l'heure de l'atome. 17.30, orchestre Percy Faith. 17.45, l'URI vous parle. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, micro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, balade-circus. 20 h., « L'école du mensonge », pièce policière de G. Hoffmann. 22.15, le magazine de la télévision. 22.30, informations. 22.35, actualités du jazz. 23 h., au seuil du réve. 23.12, une chanson de Jaques-Dalcroze.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, information. 6.20, musique légère. 7 h., informations. 7.05, mélodies populaires. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., ensemble à vent de la Bohême. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.25, œuvres de Mozart. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radioscénariste.

16 h., visite aux malades. 16.30, musique à deux pianos. 16.55, musique de chambre. 17.15, chants russes. 17.30, pour les jeunes. 18.05, musique populaire. 18.30, actualités. 18.45, orchestre récréatif. 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, informations. Echo du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., « La conquête d'un empire », évocation de J. Mark Elsing. 22.15, informations. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, œuvres d'E. Krenek. 23 h., musique légère.

TELEVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, reflets sportifs. 20.45, dessins animés. 21 h., la Boule d'or. 22.15, objectif 58; informations.

Emetteur de Zurich

20.15, téléjournal. 20.30, le sport en images. 20.45, Hazy Osterwald Show. 21.30, soirée documentaire. 22 h., téléjournal.

CARNET DU JOUR

CINEMAS

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Monptl. 17 h. 30, Monptl (version allemande). Palaces: 11 h. 45 et 20 h. Le pont de la rivière Kwai. Arcades: 20 h. 30, Les misérables (2me époque et fin). Rex: 20 h. 15, Commando sur Saint-Nazaire. Studio: 20 h. 30, La nuit du « Titanic ». Cinéma: 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), Braco.

PHARMACIE D'OFFICE: F. Tripet, rue du Seyon

AVIS TARDIFS

Salle des conférences

Mardi 11 novembre, à 20 heures

Aujourd'hui
10
 novembre
 SOLEIL lever 07.25
 coucher 17.02
 LUNE lever 06.08
 coucher 16.42

AU JOUR LE JOUR

Il y a quarante ans

Bien qu'à l'écart du conflit, la Suisse, qu'entouraient de toutes parts les nations belligérantes, salua avec une joie profonde et une immense espérance, la nouvelle de l'armistice du 11 novembre 1918. Ceux qui vécurent cette journée s'en souviennent. Jamais peut-être les cloches, qui annonçaient l'arrêt des hostilités, n'ont été chargées de tant d'espoir. On les sonna longtemps dans plusieurs de nos communes.

C'est au matin de ce jour que l'armistice avait été signé dans le fameux wagon où s'étaient rencontrés les plénipotentiaires, dans une clairière de la forêt de Compiègne. L'endroit est aujourd'hui un lieu de pèlerinage, où le wagon est installé dans un abri qui fait fonction de musée. Tous les documents de cette journée historique à laquelle est attaché le nom glorieux du maréchal Foch, sont exposés. Et les gardiens qui soignent ces lieux portent sur leur casquette le mot: «Armistice».

LA VILLE

LES ASSEMBLÉES

Les cours de l'Institut suisse de police ont pris fin

Les cours de l'Institut suisse de police ont été clos samedi matin par M. Georges Béguin, président de l'Institut suisse de police, et M. Fritz Humbert-Droz, directeur de police. M. Georges Béguin a remercié les directeurs techniques soit pour les cours de Suisse allemande MM. Krebs et Wenzelanger, et pour les cours de Suisse romande MM. Galay et Knecht. Le rédacteur du journal «Le fonctionnaire suisse de police» a exprimé la reconnaissance de tous les membres de la fédération de l'Institut suisse de police, de leur donner l'occasion de parfaire leurs connaissances techniques et pratiques.

Nous tenons à souligner qu'au cours du banquet officiel à l'hôtel DuPeyrou, M. Fritz Humbert-Droz, conseiller communal, a pris la parole au nom du Conseil d'Etat et du Conseil communal de Neuchâtel. Puis M. Georges Béguin, au nom de l'Institut suisse de police, le commandant Lepri, commandant de la police cantonale du Tessin, au nom de la conférence des commandants des polices cantonales, et M. Röthlisberger, commandant de la police de la ville de Berne, au nom de la Société des chefs de police des villes de Suisse, se sont exprimés tour à tour. M. Nepele, secrétaire général de l'Interpol à Paris, a clos la partie oratoire en termes chaleureux et amicaux à l'adresse de l'Institut suisse de police et des commandants de police.

ANNIVERSAIRES

La colonie française a commémoré l'armistice de 1918

Ainsi qu'elle le fait chaque année, la colonie française de notre ville a célébré l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Les membres de la colonie assistèrent hier à l'Eglise catholique à une messe à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur. Le révérend père Vicarier, président de l'Union des Français de Suisse et professeur à l'Université de Fribourg, prononça le sermon de circonstance. A 11 heures, au cimetière du Mail, les membres de la colonie déposèrent des gerbes devant le monument élevé en souvenir des soldats morts pour la France et entendirent une allocution de M. Henry Brissot, président de la colonie française. Une minute de silence et de recueillement suivit.

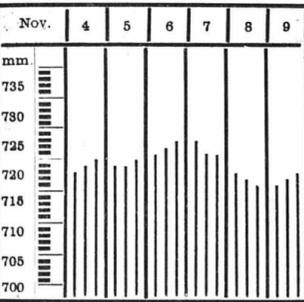
Les anciens combattants se retrouvèrent ensuite à l'hôtel DuPeyrou pour le déjeuner. L'après-midi, ils visitèrent Fontaine-André.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 8 novembre. Température: moyenne: 6.3; min.: 5.1; max.: 7.7. Baromètre: moyen: 717.0. Eau tombée: 2.1. Vent dominant: direction: ouest-sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert, pluie de 12 h. 30 à 14 h. 45, et de 19 h. 15 à 20 h. 45.

Observatoire de Neuchâtel. — 9 novembre. Température: moyenne: 8.0; min.: 5.8; max.: 9.7. Baromètre: moyen: 716.6. Vent dominant: direction: est-nord-est; force: faible à modéré. Etat du ciel: couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 8 nov. à 7 h. 30: 429.37
 Niveau du lac du 9 nov. à 6 h.: 429.36

Prévisions du temps. — Valais: belles éclaircies pendant la journée. Température en baisse.

Ouest et nord-ouest de la Suisse: à part quelques éclaircies locales, ciel couvert. Quelques précipitations possibles. Baisse de la température. Bise modérée sur le Plateau.

Centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons: ciel généralement couvert. Précipitations intermittentes. Limite de zéro degrés s'abaisse jusqu'à vers 1100 mètres environ. Vent du nord-est, faible à modéré.

Sud des Alpes et Engadine: ciel variable, par moments très nuageux à couvert. Pas de précipitations importantes. En montagne température tendant à diminuer.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LES ACCIDENTS

Un ouvrier de la B.N. blessé au pont du chemin des Mulets

Samedi matin, vers 9 h. 15, un accident s'est produit au chemin des Mulets où la compagnie de la Directe Berne-Neuchâtel procède au remplacement du pont ferroviaire. Un ouvrier de la B.N., M. Edouard Bertschen, âgé de 30 ans, domicilié à Bümplitz, qui travaillait à cet endroit, a voulu sauter sur le marchepied d'un wagon en marche et est retombé brutalement sur le ballast, se fracturant la jambe gauche et se faisant des contusions sur tout le corps. Le blessé a été transporté à l'hôpital Poultré par l'ambulance de la police.

Moto contre cycle

Hier à 18 h. 55, un jeune cycliste de Peaux qui bifurquait vers la rue du Seyon devant le Crédit suisse, a été touché par un motocycliste qui le suivait. Seulement des dégâts matériels.

Tamponnement de voitures

Samedi à 22 h. 30, une auto française, qui circulait à l'avenue du 1er-Mars en direction du centre et qui avait stoppé soudain sur l'injonction d'un agent, a été tamponnée à l'arrière par une voiture neuchâteloise. L'auto tamponnée a été sérieusement endommagée.

AUX VOLEURS!

Un vélo-moteur disparu
 Un vélomoteur HMV «Spring» a été volé dans la soirée de samedi aux Poudrières. De couleur rouge et noir, il porte la plaque NE 8624.

A QUATRE PATTES

Le championnat suisse des chiens bergers allemands

Le championnat s'est déroulé samedi et dimanche en notre ville et au Val-de-Ruz. La première place a été conquise par «Cadi du Val du Canter», à M. Georges Rossier, de Lausanne. Nous reviendrons sur ces intéressantes épreuves.

SERRIÈRES

Le culte télévisé

(c) Pour la troisième fois, l'Eglise neuchâteloise avait les honneurs de la télévision. Peu avant 10 heures, l'on reconnaissait parfaitement les cloches de notre temple en même temps que des voix d'enfants et l'aboiement d'un chien.

Le pasteur Stalder expliqua la situation et donna quelques particularités sur le village. Au coup de 10 heures, l'on vit notre pasteur, M. J.-R. Laederach, qui devait présider ce culte, sortir et pénétrer dans son église, où l'attendaient ses fidèles et ses catéchumènes. Il développa sa prédication sur le psaume 8. A la fin du culte, l'on entendit le chœur de l'Eglise interpréter parfaitement un motet de J.-C. Bach, sous la direction de Mme Ramseyer-Schiffmann.

Durant ce culte, l'orgue était tenu par Mme Delfosse-Parel.

Pour ce premier culte retransmis de notre temple, c'est avec une grande satisfaction que l'on peut dire que paroles bibliques, musique et prises de vue, tout a été parfaitement mis au point.

VIGNOBLE

BOUDRY

Au chœur mixte

(c) Le chœur mixte «L'Aurore» a pris congé de son directeur, M. Richard Baehler, qui pendant trente années a mis tout son talent, son dévouement, sa patience et son cœur au service de cette société. M. John Udriet, président de «L'Aurore», a exprimé la gratitude de tous les choristes à leur excellent directeur auquel il a remis un souvenir en leur nom. M. Francis Perret, instituteur, assurera l'interim jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur.

Collision internationale

Samedi à 13 h. 20, sur la route cantonale Boudry-Bevaix, près de la croisée de Perreux, un soldat américain stationné en Allemagne tenta avec sa voiture un dépassement, malgré l'interdiction signalée par la ligne continue. L'auto qu'il allait dépasser indiqua qu'elle allait bifurquer à gauche sur la route de Cortaillod, et le conducteur américain se rabattit alors sur la droite. Mais ce faisant il accrocha une voiture française, pilotée par une femme ingénieur de Montbéliard. Il n'y a pas eu de blessés, mais les dégâts aux deux véhicules s'élevèrent à environ 1500 francs.

BEVAIX

Conséquences fatales d'un dépassement téméraire

Samedi à 18 h. 40, dans la courbe que la route cantonale Bevaix-Cheze-Bart fait à Chauvigny, un automobiliste, M. W.S., de Fenin, qui se dirigeait vers l'ouest, dépassa un autocar, bien qu'il y eut interdiction de dépasser à cet endroit. Il se trouva soudain en présence d'une voiture vaudoise qui venait en sens inverse. Le conducteur vaudois freina sur place, mais la collision ne put être évitée. Il n'y a pas eu de blessés. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

HAUTERIVE

Impudence d'enfant

(c) En jouant à la tombée de la nuit sur le mur d'une propriété du village, le jeune Jean-Jacques Hofer est tombé malencontreusement et s'est fissuré le bassin.

Naissances

Monsieur et Madame Alexandre RIESEN-MOSIMANN et leur fils Claude ont la joie d'annoncer la naissance de

Jacqueline-Chantal
 Neuchâtel, le 9 novembre 1958
 Maternité Montet-Cudrefin

Monsieur et Madame Willy VOIROL-REBER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Corinne
 8 novembre 1958
 Clinique des Grangeettes
 Genève
 Vicaire Savoyard 8
 Genève

A HAUTERIVE

Une automobiliste ayant perdu la maîtrise de son volant

Un garçon de 10 ans succombe à ses blessures

Le président de commune blessé

(c) Samedi à 14 h. 20, un très grave accident de circulation qui a coûté la vie à un enfant de 10 ans et blessé le président de commune d'Hauterive, a eu lieu à Rouges-Terres à la hauteur de l'immeuble No 1, sur la route cantonale Hauterive-Saint-Blaise.

Une voiture conduite par Mlle S. Lozeron, habitant Cornaux, qui roulait à droite de la chaussée en direction de Saint-Blaise, a littéralement fauché une moto stationnée au bord de la route ainsi que son propriétaire, M. Louis Bourquin, qui s'apprêtait à la mettre en marche. Par un fatal concours de circonstances, le jeune Erwin Rosenkranz, âgé de 11 ans, demeurant chez sa mère, sortait de chez lui et marchait sur le trottoir en direction de Saint-Blaise lorsqu'il fut atteint par la moto sous laquelle il resta inanimé. Immédiatement transporté à l'hôpital de la Providence par les soins de l'ambulance municipale, le malheureux garçon devait succomber à ses blessures dans la soirée sans avoir repris connaissance malgré les soins diligents et rapides qui lui furent prodigués. M. Bourquin, également transporté à l'hôpital, souffrit d'une grave commotion et de blessures au genou et au dos. Les occupants de l'auto sont indemnes. Dégâts matériels importants à l'auto et à la moto.

C'est la gendarmerie de Saint-Blaise, immédiatement alertée, qui mène l'enquête qui établira les causes et les responsabilités de ce tragique accident.

Détails et circonstances de l'accident

Notre correspondant d'Hauterive est à même de nous donner les précisions suivantes au complément des informations officielles.

Mlle Lozeron, auteure de l'accident, est dans l'impossibilité d'expliquer pour quelle raison elle a perdu la maîtrise de son véhicule dont les pneus étaient en parfait état. M. Bourquin, président de commune, s'apprêtait à enfoncer sa moto pour se rendre à la poste de Saint-Blaise lorsqu'il fut projeté en avant et crut que sa moto avait fait explosion. Il n'avait pas perdu connaissance lorsqu'on le releva mais il ne se rendit pas bien compte de ce qui s'était passé. Quant au petit Erwin Rosenkranz, il venait de sortir de chez lui pour se rendre à une réunion d'éclaireurs à Saint-Blaise et il marchait en sécurité sur le trottoir en croquant une pomme à belles dents.

Le chef de poste de la gendarmerie de Saint-Blaise fut immédiatement sur les lieux de l'accident, suivi une minute plus tard par l'ambulance municipale de Neuchâtel, qui conduisit les deux blessés à l'hôpital de la Providence où hélas! après tous les soins possibles et une trépanation qui dura

VALLEÉ DE LA BROÛE

CORCELLES-PRÉ-PAYERNE

Une fillette se noie sous les yeux de son frère

(sp) Samedi matin, vers 11 h. 30, la petite Madelise Oulevey, âgée de trois ans, dont les parents sont agriculteurs à Corcelles, se promenait avec son frère âgé de quatre ans, sur le chemin qui longe le canal, situé près des Grands Moulins.

S'étant probablement trop approchée du bord, la fillette tomba dans l'eau et fut emportée. Faisant preuve d'un rare courage pour son âge, son frère entra dans le canal, avec de l'eau jusqu'au ventre, pour tenter de la sauver. Mais il avait trop présumé de ses jeunes forces.

C'est alors qu'un peu plus loin, le chef meunier aperçut le corps de l'enfant qui flottait au fil de l'eau et le ramena sur le chemin.

Un médecin de Payerne fut mandé d'urgence et tenta l'impossible pour ranimer la fillette au moyen de la respiration artificielle. Mais ce fut en vain.

PAYERNE

Un personnage mystérieux sème l'émoi parmi les écoliers

(sp) Pour une cause dont il est très difficile de déterminer la source, les petits écoliers payernois vivent, depuis quelques jours des moments d'angoisse que leur imagination enfantine a certainement exagérée.

Certains d'entre eux auraient vu, ces jours passés, un homme à l'allure plus ou moins bizarre, ayant de «grands ongles», qui les aurait assez fortement impressionnés. A tel point que cette sombre histoire, après avoir fait le tour des écoliers, a semé un certain désarroi non seulement parmi les enfants, mais inquiété aussi de nombreux parents, qui ne laissent plus sortir de leur leur progéniture, une fois la nuit tombée.

D'autre part, de nombreux enfants restent prudemment à la maison, en attendant des jours meilleurs... Et là, nous n'exagérons rien.

Pourtant, la police n'a eu jusqu'à présent aucun signalement d'individu suspect rôdant dans les parages. Et l'on en vient à se demander si ces enfants n'auraient pas vu passer, par exemple, quelque gitan, parmi beaucoup d'autres, qui se rendaient en pèlerinage auprès de leur future reine gravement malade?

Si les parents ont parfaitement raison de rester prudents quant aux mauvaises rencontres éventuelles que pourraient faire leurs enfants, il convient néanmoins de ne rien dramatiser, car rien ne le justifierait pour l'instant.

Une auto fond sur fond

(sp) Un automobiliste de Fribourg, qui descendait la route cantonale à dérapé sur la route mouillée, dans la traversée du bois de Boulex. Après avoir fait une embardée à gauche, puis à droite, l'auto s'est retournée fond sur fond.

Le conducteur, qui était seul, n'a pas été blessé, mais les dégâts matériels sont importants.

Tombé d'une échelle

(sp) M. Charles Durussel, âgé de 35 ans, domicilié au Pavement, ramassait des noix, il y a quelques jours, lorsqu'il tomba de l'échelle sur une meule et se fractura une côte.

RÉGIONS DES LACS

DELLEY

Vol manqué

(c) Après les nombreux vols commis dans notre région, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans l'église paroissiale pour y dérober des sacs de ciment et des outils d'entreprise, car l'église est en voie de restauration. Les malfaiteurs n'ont rien pu emporter, car ils ont été dérangés, mais on a constaté que les grandes portes avaient été forcées. Des mesures de sécurité ont été prises.

BIENNE

Au feu

(c) Dimanche soir, peu avant 21 heures, la police était avisée qu'un incendie s'était déclaré dans l'immeuble No 12 de la rue Dufour. Les premiers secours et un groupe de piquet se rendirent rapidement sur les lieux. Ils constatèrent que le feu avait pris au galetas, d'où, après avoir percé le plancher, il s'était communiqué à un logement de l'étage supérieur. Après 20 minutes de lutte contre l'élément dévastateur, ils étaient maîtres de la situation.

Les dégâts sont importants. Une enquête est en cours afin d'établir la cause de ce sinistre.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Ceux qui s'en vont

(c) Samedi, les derniers honneurs ont été rendus, au cimetière de la Charrière, au Dr Henri Joliat, décédé à l'âge de 68 ans. Ecivain de valeur, le défunt, à côté de l'exercice de sa profession, publia plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire du Jura. Il fit également partie du Conseil général pendant une législature.

En souvenir de l'armistice

(c) Les colonies française et italienne de la Chaux-de-Fonds ont organisé dimanche, comme de coutume, une manifestation en souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918. A 10 heures, un cortège conduit par la musique militaire «Les Armes Réunies» s'est rendu au jardin du Musée où, devant le monument élevé à la mémoire des soldats suisses morts au service du pays, une allocution a été prononcée par l'abbé Don Giuliano. Les participants se sont ensuite rendus au cimetière de la Charrière devant les monuments français et italien qui ont été fleuris. Des paroles de circonstance ont été prononcées par l'abbé Don Giuliano, MM. Alexis L'Héritier, président des anciens combattants français, Ch. Francescoli, au nom de la colonie italienne, et William Geiser, président du comité du Ter août.

Vente de l'Eglise réformée

(c) Jeudi, vendredi et samedi, la paroisse de l'Eglise réformée évangélique de la Chaux-de-Fonds a organisé, à l'ancien stand, une grande vente. Cette manifestation qui a été fréquentée par un nombreux public, a obtenu un franc succès.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Après l'accident d'un camion militaire

L'accident militaire survenu vendredi près de Sainte-Croix, qui a fait un mort et trois blessés, n'est toujours pas expliqué. On pense que les occupants ont été éjectés du camion au début de la chute, tandis que le véhicule faisait une sorte de vol plané. Ils ont en effet été retrouvés assez groupés, alors que la machine se fracassa une centaine de mètres plus bas, contre deux arbres, après avoir perdu caisses de matériel et livrets de service.

VAL DE TRAVERS

FLEURIER

La fin de la dernière locomotive à vapeur

Le personnel du dépôt du R.V.T. procède actuellement à la démolition de la dernière locomotive à vapeur de la compagnie. Elle fut en service de 1914 à 1955 et elle avait parcouru 751.157 km.

Inauguration de la patinoire de Fleurier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Puis, dimanche matin, les invités officiels furent reçus au restaurant du Casino, où ils furent salués par M. Claude Montandon, président du comité de réception. On notait la présence de MM. P.-A. Leuba, président du Conseil d'Etat, J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, Thoma, président de la Ligue suisse de hockey sur glace, André Jobin, secrétaire central de l'Union suisse de patinage, Léo Roulet, délégué de l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers, du Conseil communal de Fleurier et des délégations des Conseils communaux de toutes les communes du Vallon. La fanfare «L'Ouvrière» joua quelques morceaux en guise de bienvenue, puis conduisit en cortège les invités à la salle Fleurisia où eut lieu le déjeuner. Lors de la partie oratoire, M. Claude Montandon souligna combien, avec la construction de sa patinoire, le Val-de-Travers avait voulu manifester sa vitalité, alors que M. François Béguin, président de la Société de la patinoire artificielle, affirma bien hautement: «Le Vallon bouge». Hier, le home de vieillards, aujourd'hui la patinoire, demain l'agrandissement de l'hôpital... et, souhaite-t-on, la piscine. On entendit également M. Charles Koenig, président du Conseil communal, qui adressa à tous les promoteurs de l'entreprise au nom de l'autorité, MM. Thoma, Jobin et Roulet, qui féliciteront tous ceux qui avaient été à la tâche. Le repas fut agrémenté de quelques chants exécutés par le chœur d'hommes «La Concorde», dirigé par M. Robert Kübler.

Emmenés cette fois-ci par l'harmonie «L'Espérance», les invités se rendirent à la nouvelle patinoire où apparut sous leurs yeux la belle surface de glace toute neuve encadrée d'oriflammes. Il y avait foule autour de la piste, quelque 4000 personnes, pour assister à l'inauguration.

L'acte officiel fut accompli par M. Pierre-Auguste Leuba, président du gouvernement cantonal, qui du haut de la tribune, exprima les félicitations du Conseil d'Etat, relevant combien celui-ci était heureux de voir comment le Val-de-Travers manifestait sa vitalité. On n'est isolé que si on veut bien l'être, dit M. Leuba, et le Val-de-Travers montre comment l'isolement peut être combattu avec succès. Faisant les vœux les meilleurs pour son avenir, M. Leuba déclara officiellement inaugurée et ouverte la patinoire artificielle du Val-de-Travers. Puis, aux sons de «L'Espérance», la jeunesse des écoles prit possession de la glace. Après quelques instants, la piste était libérée pour le gala de patinage artistique que donneront, sous les applaudissements que l'on devine, Mlles Maryvonne Huét, ex-championne de France, et Dorette Bek, de Neuchâtel, championne suisse junior, ainsi que M. Peter Moser, le comique de «Holidays on Ice».

Madame Félix ROULET

née Marguerite MOREL

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 9 novembre 1958, dans sa 86me année.

Heureux ceux qui placent en Toi leur appui. Ils trouvent dans leur cœur des chemins tout tracés.

Ps. 84: 6.

Madame Elisabeth HURNI

née SCHNYDRIG

rappelée par Dieu aujourd'hui vendredi après une pénible maladie, très vaillamment supportée, dans sa 87me année.

Fontainemelon, le 7 novembre 1958.

Je sais que mon redempteur est vivant.

Job 19: 25.

L'inhumation aura lieu lundi 10 novembre, à 13 h. 30. Culte au domicile mortuaire, rue du Châtelard 13, à 13 h. 15.

Madame Yvonne Charrière, à Hauterive;

Monsieur et Madame Albert Rosenkranz et leurs enfants, à Interlaken; Madame Louis Charrière, à Hauterive; Monsieur Narcisse Pauchard, à Hauterive,

Erwin ROSENKRANZ

que Dieu a repris à Lui, dans sa 11me année, à la suite d'un tragique accident. Hauterive, le 8 novembre 1958. (Rouges-Terres 3.)

Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux leur appartient. Marc 10: 14.

Erwin ROSENKRANZ

que Dieu a repris à Lui, dans sa 11me année, à la suite d'un tragique accident. Hauterive, le 8 novembre 1958. (Rouges-Terres 3.)

veuve Clara ROCHAT

née NICATY

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 82 ans, le 7 novembre 1958, à Moudon, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

O! vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage et le ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui. C'est là que j'espère vous revoir un jour.

L'inhumation, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 10 novembre. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30 au domicile mortuaire, Sablons 38, à Neuchâtel.

Madame Félix ROULET

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il botta au torrent pendant la marche. C'est pourquoi il relève la tête.

Ps. 110: 7.

Monsieur et Madame André Hurni, leurs enfants et petits-enfants, à Fontainemelon, à la Chaux-de-Fonds et à Granges;

Monsieur et Madame Philippe Hurni et leur fils Robert, à Springs (Transvaal);

Madame et Monsieur Jean Meylan et leurs enfants, à Renens;

Madame et Monsieur Charles Pittet et leurs enfants, à Zurich;

Madame veuve Marie Schmidt-Schnydrig, à Kandergrund,

ainsi que les familles Schnydrig, Hurni, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du départ pour la patrie céleste de leur bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Madame Elisabeth HURNI

née SCHNYDRIG

rappelée par Dieu aujourd'hui vendredi après une pénible maladie, très vaillamment supportée, dans sa 87me année.

Fontainemelon, le 7 novembre 1958.

Je sais que mon redempteur est vivant.

Job 19: 25.

L'inhumation aura lieu lundi 10 novembre, à 13 h. 30. Culte au domicile mortuaire, rue du Châtelard 13, à 13 h. 15.

Madame et Monsieur Maurice Wenger-Annén et leur fille, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Maurice Annén et leurs enfants, à Genève et à Prilly; Monsieur et Madame Marcel Annén et leur fille, à Genève;

Madame et Monsieur Henri Guéridon Annén et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur et Madame Georges Annén et leur fille, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Roland Annén, à Geysans (Drôme);

Monsieur Willy Annén, à Lausanne, ses enfants,